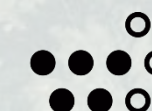


Zone fonctionnelle transfrontalière Luxembourg-Wallonie Nord **Diagnostic territorial**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire



Wallonie - Bruxelles
International.be



Zone fonctionnelle transfrontalière Luxembourg-Wallonie Nord

1. **Introduction**.....3

2. **Diagnostic territorial**.....7

 2.1 Développement urbain.....9

 2.2 Services et équipements publics.....17

 2.3 Mobilité.....26

 2.4 Changement climatique, cycle de l’eau et biodiversité.....35

 2.5 Economie régionale, locale et circulaire.....47

 2.6 Tourisme.....58

3. **Conclusion**.....65

Zone fonctionnelle transfrontalière
Luxembourg-Wallonie Nord

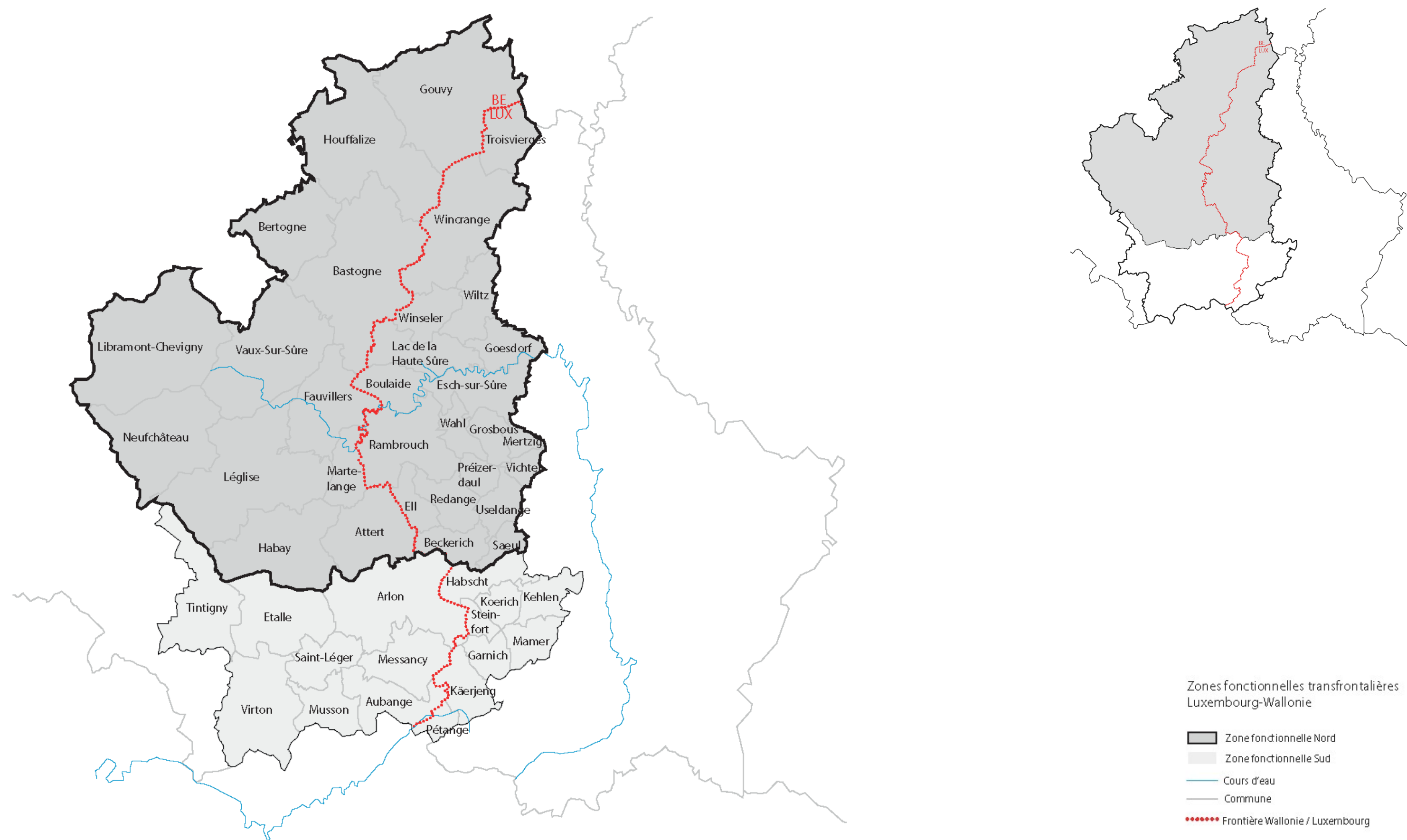
Introduction

Le présent document présente une version synthétisée du diagnostic et comporte six parties relatives aux **six thématiques** du diagnostic à savoir, le développement urbain, les services et équipements publics, la mobilité, le changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité, l'économie régionale, locale et circulaire et finalement le tourisme.

Le diagnostic se construit autour d'**analyses de documents luxembourgeois, belges** et des **entretiens** qui ont été réalisés avec des acteurs-clés du territoire. Ce diagnostic ne se veut pas exhaustif mais tente de mettre en avant les **éléments spécifiques et principaux de la zone fonctionnelle transfrontalière (ZFT) Nord**.

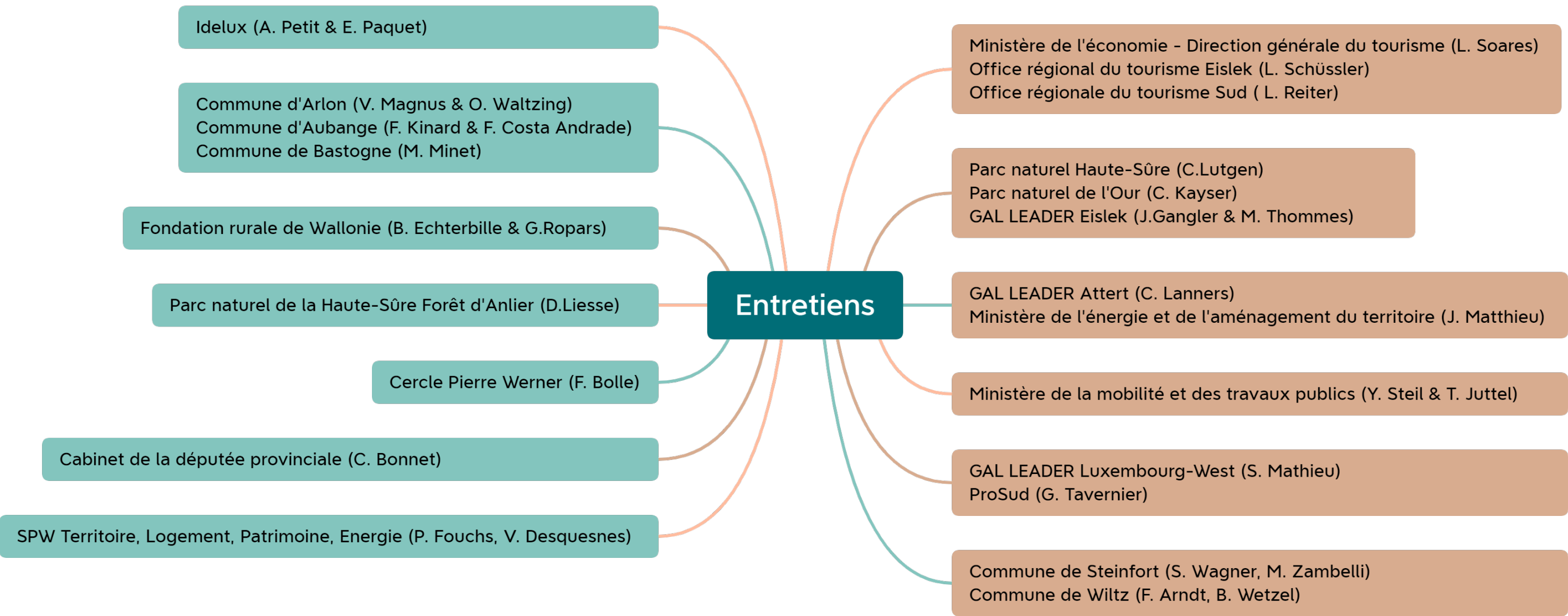
Chaque thématique est abordée en dressant les **constats généraux** et les **constats spécifiques de la ZFT Nord** extraits des documents analysés et des entretiens avec les acteurs-clés. Ensuite les **objectifs généraux et spécifiques de la ZFT** issus de l'analyse des documents et de premières réflexions sont développés. Les **pistes d'action** issues des documents analysés, des entretiens et des premières réflexions sont également développées selon la même structure. Le diagnostic par thématique se clôture avec une **l'identification** non exhaustive **des acteurs** et **l'analyse SWOT pour la ZFT**.

Un territoire de 2.025 km² avec une population de 127 100 habitants et un panel d'acteurs



Les zones fonctionnelles transfrontalières Luxembourg-Wallonie

- » Prise de contact avec les acteurs-clés du territoire de la ZFT Nord et de la ZFT Sud
- » Réalisation de 13 entretiens entre février et mars 2023
- » Compilation des remarques et propositions des acteurs dans les constats et pistes d'actions de synthèse de chaque thématique



Zone fonctionnelle transfrontalière
Luxembourg-Wallonie Nord

Diagnostic territorial

La zone fonctionnelle transfrontalière Luxembourg-Wallonie Nord

- » Développement urbain
- » Services et équipements publics
- » Mobilité
- » Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité
- » Économie régionale, locale et circulaire
- » Tourisme



Diagnostic territorial

Développement urbain

Constats généraux

Forte croissance démographique

- » Très forte croissance démographique dans les 2 ZFT surtout pour la ZFT Nord et particulièrement pour le versant grand-ducal.

Pression immobilière

- » Important dynamisme immobilier dénaturant cependant les morphologies et les architectures traditionnelles.
- » Pression sur l'accès au logement, offre ne suit pas la demande surtout dans la ZFT Sud.
- » Pression sur les prix de l'immobilier. Déplacement de populations qui s'installent de plus en plus loin de la frontière à cause de la hausse des prix de l'immobilier. Cette difficulté de pouvoir continuer à se loger est d'autant plus forte pour les non-frontaliers dans les communes frontalières wallonnes. Phénomène de gentrification sur l'entièreté des ZFT et au Grand-Duché de Luxembourg.
- » Forte augmentation du nombre de demandes de permis d'urbanisme et nombre de transactions immobilières en augmentation.
- » Mise en place de logements abordables des deux côtés de la frontière.

Etalement urbain

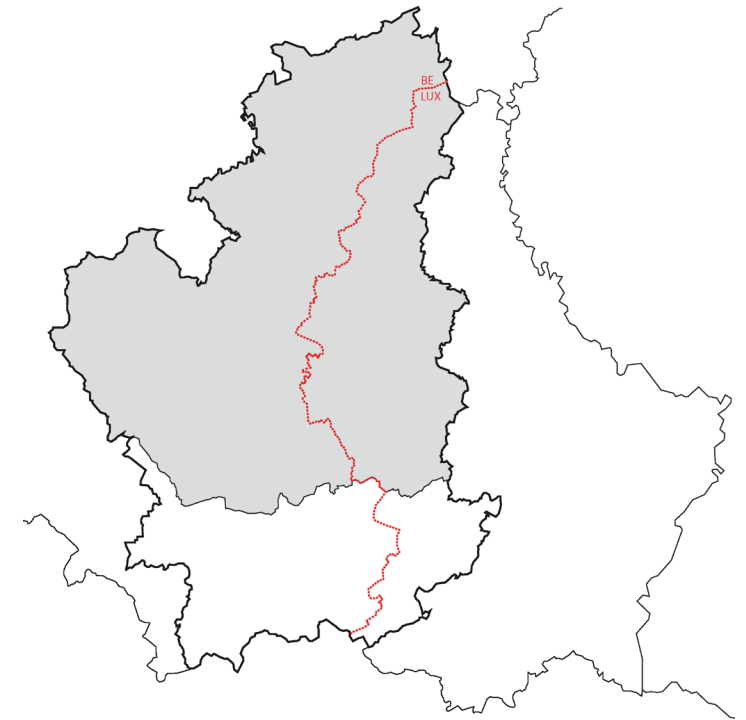
- » Etalement urbain et passage d'une région rurale à une région péri-urbaine. Urbanisation incontrôlée hors des centres urbains.
- » Eloignement de plus en plus croissant du lieu d'emploi et du lieu de résidence.
- » L'habitat léger (tiny houses, yourtes etc) comme solution alternative est un enjeu de gestion publique.

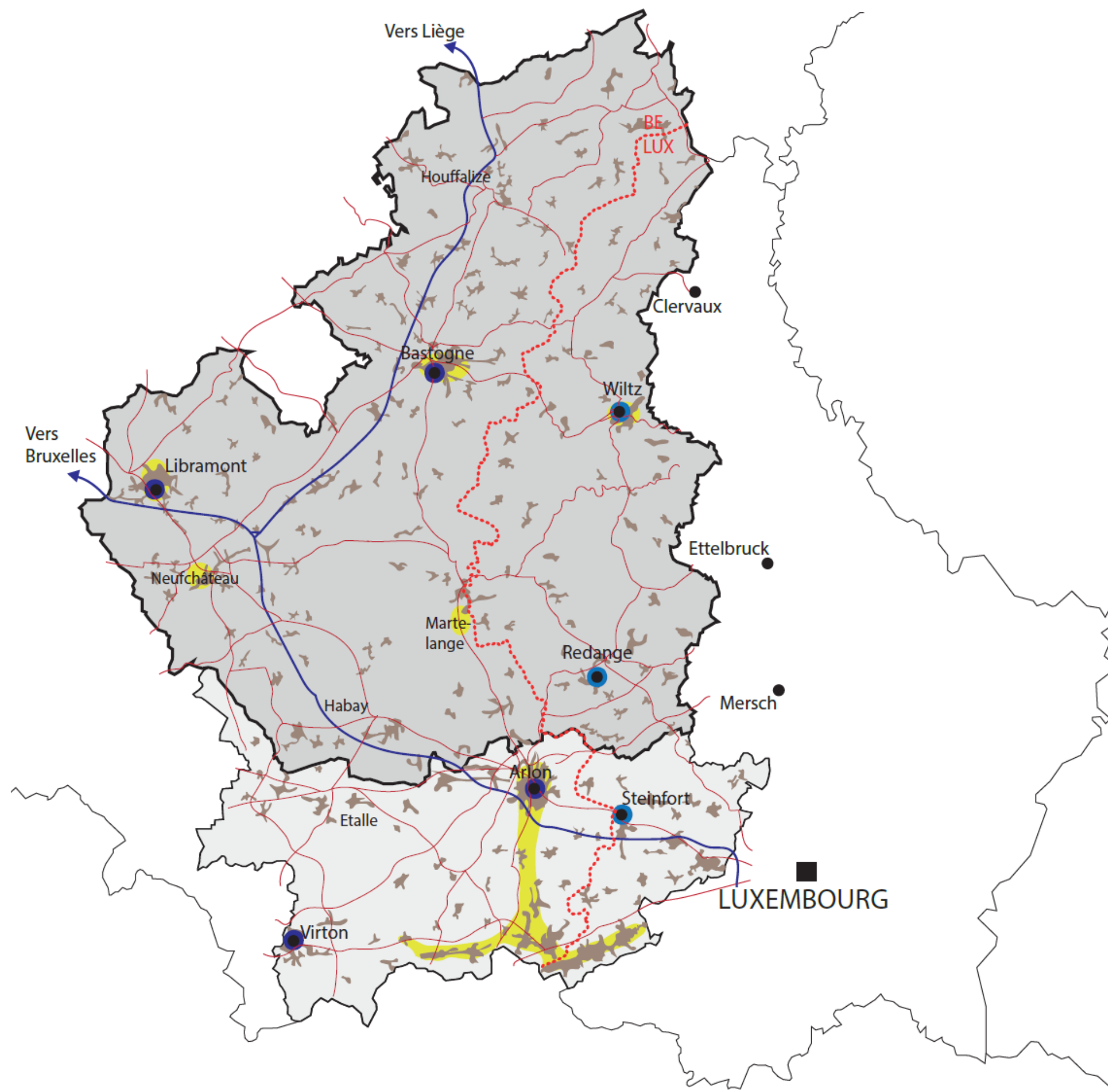
Volonté de réduction de l'artificialisation des sols

- » Politique de réduction de l'artificialisation des sols des deux côtés de la frontière.
- » Volonté commune de densifier les noyaux bâtis existants.
- » Augmentation de la densité et construction croissante de maisons plurifamiliales.

Constats pour la ZFT Nord

- » Région avec une **faible urbanisation**
- » Offre foncière juridiquement urbanisable suffisante pour répondre à la croissance démographique mais pas toujours idéalement située au regard des objectifs de développement durable.
- » **Espace charnière entre plusieurs territoires** (Ostbelgien et proximité de l'Allemagne)





Centres de développement et d'attraction, zones de friche et principaux axes routiers (non exhaustif)

- Zone fonctionnelle Nord
- Zone fonctionnelle Sud
- Ville de plus de 100 000 hab.
- Ville / localité de moins de 100 000 hab.
- Commune
- Frontière Wallonie / Luxembourg
- Zone urbaine
- Autoroute
- Routes nationales
Le tracé des routes nationales ne reprend pas tout le réseau
- Centre de développement et d'attraction CDA d'importance régionale au Luxembourg
- Centre de développement en Belgique
- Zone de friches

Atouts	Opportunités
» Foncier urbanisable disponible suffisant par rapport aux besoins dans beaucoup de communes côté GDL et bien plus que suffisant côté wallon. » Développement de la polarité de Bastogne, de la polarité de Wiltz et de l'axe Habay-Libramont. » Prix du foncier et du logement de - en - accessible aux ménages moyens (surtout dans le Sud de la ZFT Nord et au Luxembourg). » Exode de plus en plus marqué depuis le Sud du GDL et de la Province et du GDL vers la Wallonie dans la ZFT Nord. » Offre en logement ne suit pas la demande. » Urbanisation diffuse, éclatées en des centaines de villages et hameaux. » Incompatibilités de la localisation et morphologie de nombreux gisements fonciers avec les objectifs de développement durable. » Déclin des centres des villes et villages (concurrence commerciale, "villages-dortoirs"...). Faiblesses	» Stratégie commune de se reporter sur les polarités existantes (ZAN). » Possibilité grâce au ZAN de concentrer les développements sur des pôles et sur les principaux villages. » Multiples communes de faible taille ayant du mal à offrir seules les services attendus par cette population croissante. » Croissance importante de la démographie ce qui implique la création de nombreux logements. » Pression immobilière (renchérissement progressif des prix) vu le voisinage de la métropole de Luxembourg. » Augmentation des prix de l'énergie pour le parc immobilier massivement pavillonnaire, parfois ancien et dans un climat hivernal parfois rude de l'Ardenne. Menaces

	Luxembourg	Belgique
National	- Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire - Ministère du Logement - Ministère de l'Intérieur - Direction de l'aménagement communal et du développement urbain	-
Régional	-	SPW-Territoire Patrimoine Logement Energie
Supracommunal	- Syndicat intercommunal du Canton de Redange - Parcs naturels (le PDAT propose de leur donner un rôle plus actif dans le conseil en matière d'urbanisme)	- Fondation rurale de Wallonie - IDELUX - Parcs naturels (remettent des avis lors de projets d'aménagement)
Local	Communes (rôle décisionnel par rapport aux PNs et syndicats)	Communes (rôle décisionnel par rapport aux PNs et syndicats)

Objectifs

- **Généraux**

- » **Réduire les distances entre lieu de résidence et lieu de travail** et proposer du logement près du lieu de travail.
- » **Réduire l'artificialisation des sols** et préserver les vastes espaces verts.
- » Éviter l'étalement urbain et **densifier les pôles urbains principaux**.
- » **Promouvoir une urbanisation plus durable** (localisation, densité raisonnée...) et plus respectueuse des modes d'habiter traditionnels (préférences de styles, recherche de davantage d'harmonie entre neuf et ancien...).
- » **Maintien des jeunes sur place** avec une politique d'accès à la propriété dans la commune d'où ils sont issus.
- » **Renforcer l'offre en logement abordable**.
- » **Accroître la densité des logements** avec la construction de résidences.
- » **Favoriser la multifonctionnalité** dans les centralités.

- **ZFT Nord**

- » **Concentrer l'habitat et les activités dans les pôles** de Bastogne, Libramont-Chevigny, Wiltz et Redange.
- » Chercher des **synergies avec la vision territoriale du canton de Redange** qui est en cours de finalisation.



Pistes d'action

- **Générales**

- » **Stratégie de gestion des bâtiments abandonnés/friches urbaines** dans les localités via la rénovation urbaine
- » **Mise en œuvre du zéro artificialisation nette** et thématique de **l'assainissement énergétique du parc existant. Projet pilote transfrontalier** pour intégrer la **politique de ZAN** dans les plans d'urbanisme.

- **ZFT Nord**

- » **Densification des noyaux urbains** de Bastogne et Wiltz

Diagnostic territorial

Services et équipements publics

Constats généraux

Forte croissance démographique

- » La forte croissance démographique nécessite de nouveaux services et équipements.

Communes de faible taille

- » La faible taille de nombreuses communes parmi les 46 des 2 ZFT. Phénomène surtout aigu dans la ZFT nord.

Déclin des effectifs côté wallon au vu de l'attractivité salariale luxembourgeoise

- » Déclin des effectifs dans les soins de santé côté wallon face à l'attractivité salariale luxembourgeoise.
- » Défi linguistique et apprentissage de l'allemand et du luxembourgeois en province de Luxembourg. Difficulté de trouver des enseignants en langues vu la forte attractivité de l'autre côté de la frontière. Privilégier les échanges transfrontaliers entre les écoles.
- » L'offre transfrontalière est sous-exploitée notamment dans les secteurs de la santé et de l'enseignement.

Absence de coopération transfrontalière

- » Les équipements sportifs, culturels, hospitaliers, de soins et d'enseignement ne sont pas gérés en transfrontalier. Cependant un accord-cadre de coopération sanitaire initié par le projet Interreg COSAN avec le soutien du groupe de travail « Santé » 4 du Comité économique et Social de la Grande Région existe entre le GDL et la Belgique.
- » Entraide rendue difficile au niveau du soutien entre les citoyens par manque de structure ou de cadre légal.

Constats pour la ZFT Nord

Centralisation des équipements sportifs, culturels et d'enseignement dans les pôles

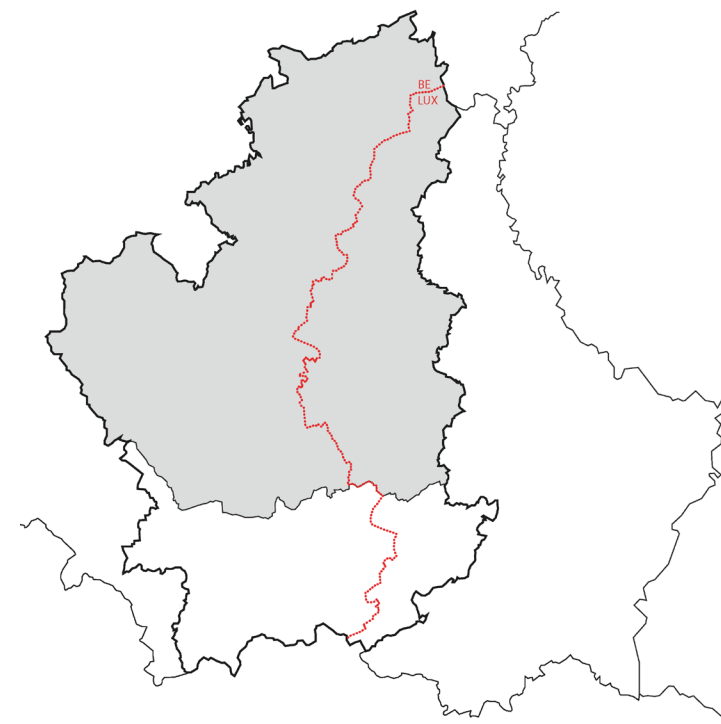
- » Les équipements principaux se concentrent à Bastogne, Libramont-Chevigny, Wiltz et Redange.

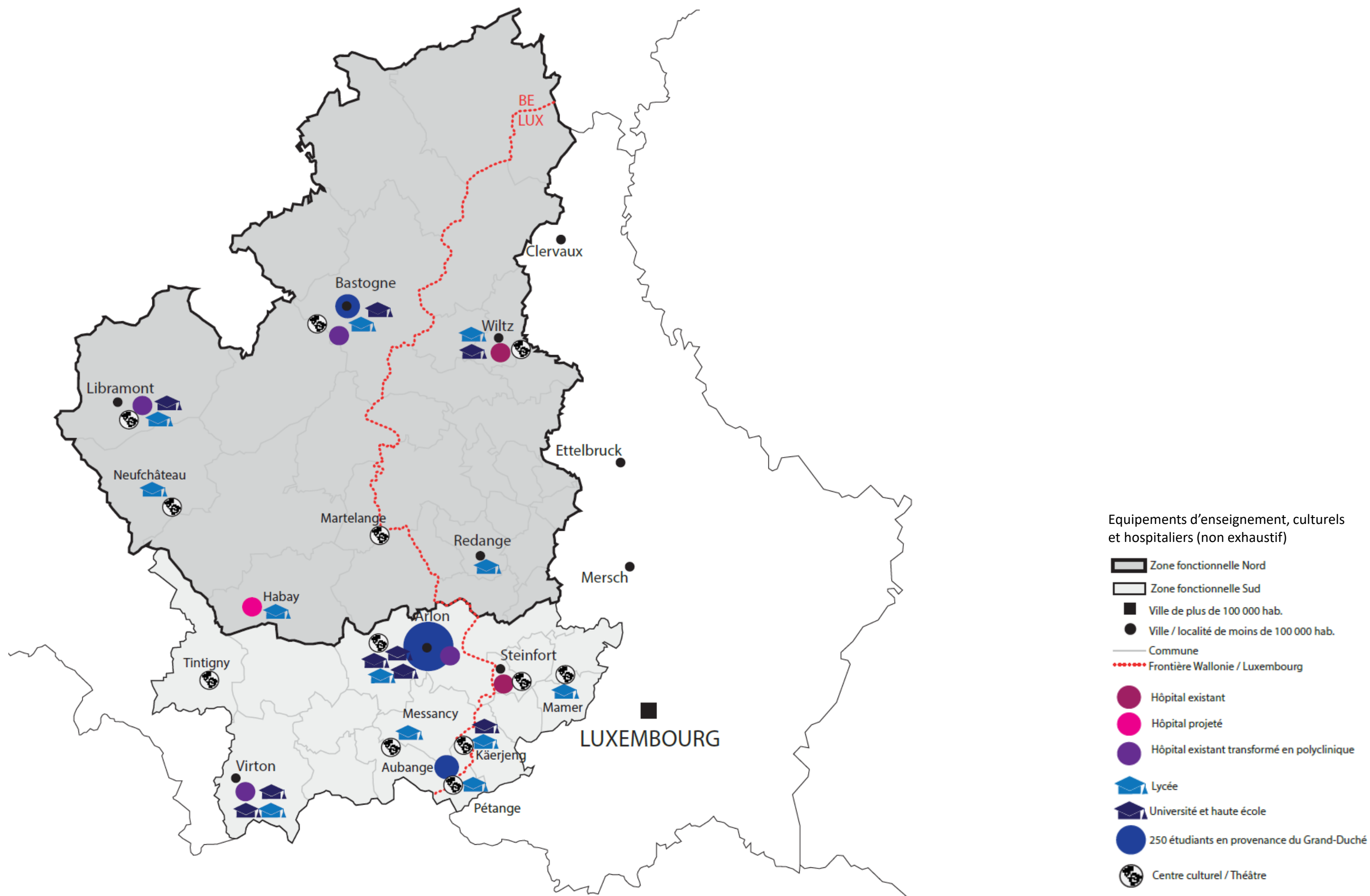
Déclin des effectifs et réorganisation territoriale des équipements hospitaliers

- » L'hôpital de Libramont est délaissé au profit de l'hôpital de Charleville Mézière (FR) par les habitants de Vresse-sur-Semois.
- » L'hôpital de Wiltz collabore avec le Centre Hospitalier Du Nord d'Ettelbruck.
- » Projet de Centre Hospitalier Régional - Centre-Sud à Houdemont (Habay) avec volonté de centralisation des services à distance de la frontière. Les hôpitaux de Libramont et Bastogne se verront transformer en polycliniques avec une réduction de l'offre en soin.

Flux transfrontaliers d'étudiants

- » Un peu moins de 15% des flux d'élèves (données 2021-2022) résidant au Grand-Duché de Luxembourg scolarisés dans les établissements subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles se concentrent vers Bastogne.





Equipements d'enseignement

- Redange (Secondaire): Atert lycée
- Wiltz (Supérieur): BBI - Brookins Business Institute, (Secondaire) : Lycée du Nord
- Habay (Secondaire): Communauté scolaire Saint-Benoît
- Bastogne (Enseignement supérieur): HÉNALLUX Haute École de Namur-Liège-Luxembourg
(Secondaire): Institut Communal d'Enseignement Technique, Institut Notre-Dame Séminaire, Athénée Royal, École du Mardasson
- Libramont (Enseignement supérieur): HERS Haute École Robert Schuman (Secondaire): Institut Saint-Joseph, ITCF Centre Ardenne, EAFC Jean Meunier (école de maréchalerie)
- Neufchâteau (Secondaire) : Athenée Royal, Institut Saint-Michel

Equipements culturels

- Wiltz : Prabbeli Centre socioculturel régional
- Bastogne : Centre Culturel, Espace23, Académie Communale de Bastogne, L'Orangerie
- Martelange : Maison de village
- Libramont : Centre Culturel
- Neufchâteau : Centre Culturel

Equipements hospitaliers

- Wiltz : Centre Hospitalier du Nord
- Libramont : Centre Hospitalier de l'Ardenne (CHA)
- Bastogne : Hôpital Sainte-Thérèse
- Habay : Hôpital de Houdemont-Habay (projet)

Atouts	Opportunités
» Les équipements principaux se concentrent dans les pôles urbains (Bastogne, Libramont, Wiltz et, dans une moindre mesure, Habay et Redange). » Flux des frontaliers renforce le recours aux services et équipements de l'autre côté de la frontière pour les écoles, commerces, équipements culturels et sportifs. » L'enseignement wallon est ouvert aux élèves issus du GDL malgré le décret inscription de la Fédération Wallonie-Bxl.	» Croissance importante de la démographie permettant davantage qu'ailleurs où la démographie est en déclin d'assurer le maintien de certains services et équipements pour les habitants. » Création/Recentralisation de l'offre hospitalière avec le projet d'un Centre Hospitalier Régional – Centre-Sud à Houdemont (au sud de la ZFT Nord) facilitant l'accès à l'hôpital dans cette partie sud du versant wallon. » Accord-cadre de coopération sanitaire entre le GDL et la Belgique initié par le projet COSAN avec le soutien du GT santé et questions sociales du CESGR.
» Densité démographique insuffisante pour permettre une desserte en services et équipements publics même de base dans la plupart des villages. » Nombreuses communes de petite taille qui nécessitent une mutualisation intercommunale pour offrir de multiples services. » Coopération transfrontalière encore fort limitée en matière de soins de santé pour les ménages qui ne sont pas des travailleurs frontaliers. » Difficultés liées au recrutement de personnel pour assurer certains services spécialisés notamment à cause de l'important différentiel sur la fiscalité liée au travail.	» Croissance importante de la démographie impliquant la création rapide des besoins en nouveaux équipements et services auxquels les communes vu leur taille ont des difficultés à répondre. » Suppression des hôpitaux de Bastogne et Libramont malgré le maintien de polycliniques pour les soins de proximité engendrant un éloignement de l'offre hospitalière (moindre accès aux soins hospitaliers pour les habitants du Nord et de l'ouest de la ZFT Nord côté wallon + impact possible sur l'hôpital de Wiltz).
Faiblesses	Menaces

	Luxembourg	Belgique
Transfrontalier	Cercle Européen Pierre Werner	
National	- Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Ministère de la Culture	-
Régional	-	- MFWB-AG Enseignement - MFWB-AG Sport - MFWB-AG Culture - Agence wallonne pour une vie de qualité (AViQ) - SPW Intérieur et Action sociale
Supracommunal	Syndicat intercommunal du Canton de Redange	- Vivalia (intercommunales des soins de santé de la Province de Luxembourg) - IDELUX - Fondation rurale de Wallonie
Local	Communes	Communes

Objectifs

- **Généraux**

- » **Eviter les doublons** et renforcer la coopération. Est-ce pertinent au vu des modifications projetées pour les implantations d'accès aux soins de santé côté wallon ?
- » **Offrir des services diversifiés de proximité sur le lieu de résidence.**
- » **Renforcer la coopération des écoles** dans le cadre du multilinguisme.
- » **Renforcer l'offre culturelle transfrontalière.**
- » **Renforcer l'offre transfrontalière de formation et d'enseignement** de l'Université de Liège à Arlon.



Pistes d'action

- **Générales**

- » **Mise en place de services de secours transfrontaliers** (Inondations, accidents de la route, risques industriels, etc.) // Projet Interreg entre la FR et la BE : ALARM - Pour une sécurité sans frontières.
- » **Elargir le système de la Zones Organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers «Ardennes» entre la Belgique et la France au Grand-Duché de Luxembourg.** Elle permet aux habitants de cette zone d'aller consulter ou se faire soigner dans les établissements hospitaliers faisant partie de la convention sans demander d'autorisation à leur organisme assureur. Un **accord-cadre de coopération sanitaire** initié par le projet Interreg COSAN avec le soutien du groupe de travail 4 du Comité Economique et Social de la Grande Région existe entre le GDL et la Belgique.
- » **Instaurer une coopération hospitalière plus structurée dans la région.** Envisager à plus court-terme que les habitants de la province de Luxembourg puissent se faire soigner au Luxembourg.
- » **Mettre en place une coopération pour les professions sociales.**
- » **Créer une structure ou un cadre légal** pour **faciliter l'entraide et le soutien entre les citoyens.**
- » Mise en place d'une **offre de formation transfrontalière pour les domaines des soins de santé et les domaines techniques.**

Diagnostic territorial
Mobilité

Constats généraux

Recours au véhicule individuel malgré l'augmentation de l'offre en transports en commun

- » Même si l'offre en transports en commun s'intensifie notamment avec les lignes de bus transfrontalières, elle ne permet pas encore une qualité de service (lignes, fréquence, desserte, durée etc) qui inciterait à réduire ou délaisser son véhicule individuel.
- » Absence (ou faible) adéquation entre urbanisme et transport.

Détérioration de la qualité de vie

- » Flux des frontaliers et qualité de vie détériorée dans les villages traversés.
- » La mobilité active n'est pas évidente pour les citoyens dans la région.

Saturation des axes et diffusion vers le nord

- » Les problèmes de trafic et de TC ne sont pas les mêmes au nord qu'au sud mais les problèmes du sud commencent à se propager vers le nord. Les axes de pénétration sont saturés aux heures de pointe, également dans le nord (ex. Bastogne-Wiltz).

Difficulté de mise en place d'un réseau de transports en commun

- » Difficulté de trouver des solutions de mobilité adéquates en transports en commun dans l'espace rural. Importance du rabattement vers le rail et vers les points modaux.
- » Une desserte en bus au nord du Luxembourg coûte plus cher par passager qu'au sud.
- » Les flux qui vont vers Luxembourg-Ville sont plus focussés sur le train.

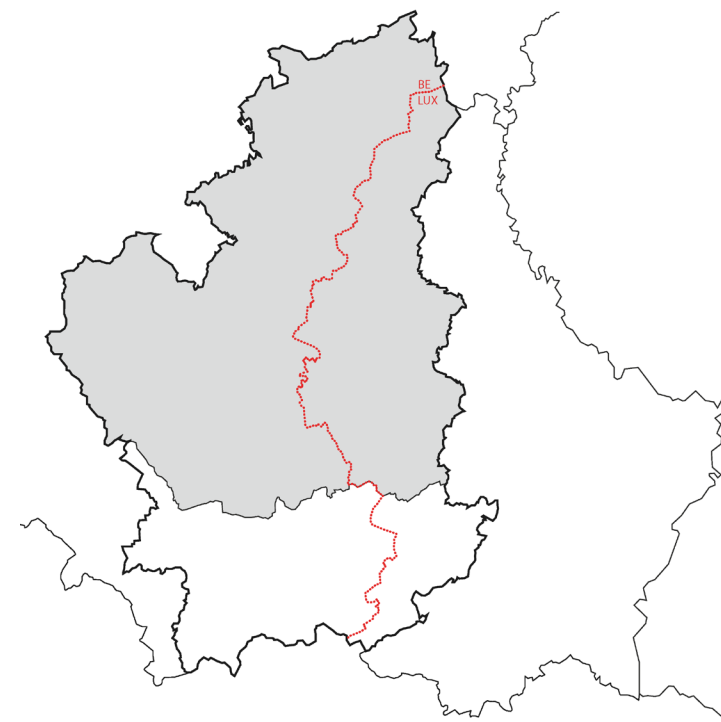
Nouveaux outils permettant une meilleure connaissance des flux

- » Les compteurs sont une bonne source de données pour les flux. Plusieurs moyens sont mis en place dont le modèle MMUST suprarégional FR-BE-LU qui rassemblera les données des enquêtes dans les 3 pays. Les données de téléphonie mobile sont très détaillées au Luxembourg mais pas encore de données des opérateurs étrangers. Seule information actuelle : la provenance (pays). Les données TomTom (vitesse, origine, destination) sont disponibles pour la GR.

Constats pour la ZFT Nord

Contexte rural limitant pour les transports en commun

- » Territoire hautement dépendant de la mobilité individuelle (voiture).
- » Le contexte rural limite les possibilités par rapport à la mobilité du quotidien.
- » Les connexions transfrontalières en TC sont faibles avec une seule ligne de bus entre Bastogne - Clervaux - Ettelbruck et une seule ligne ferroviaire Luxembourg-Troisvierge-Gouvy.
- » Absence de connexion ferroviaire à Bastogne (la ligne ferroviaire Bastogne-Wiltz a été transformée en RaVel) qui engendre des problèmes de mobilité. Compensation partielle avec des lignes de bus.
- » Certains équipements ne sont pas bien connectés en TC et nécessitent le recours à la mobilité individuelle tout en n'offrant pas suffisamment d'emplacements à proximité de l'équipement (ex. Musée de l'Ardoise à Martelange).
- » Le coût de la desserte en bus par passager d'une zone rurale du nord est plus important que pour un passager du sud au GDL au vu de l'offre proposée par le RGTR.

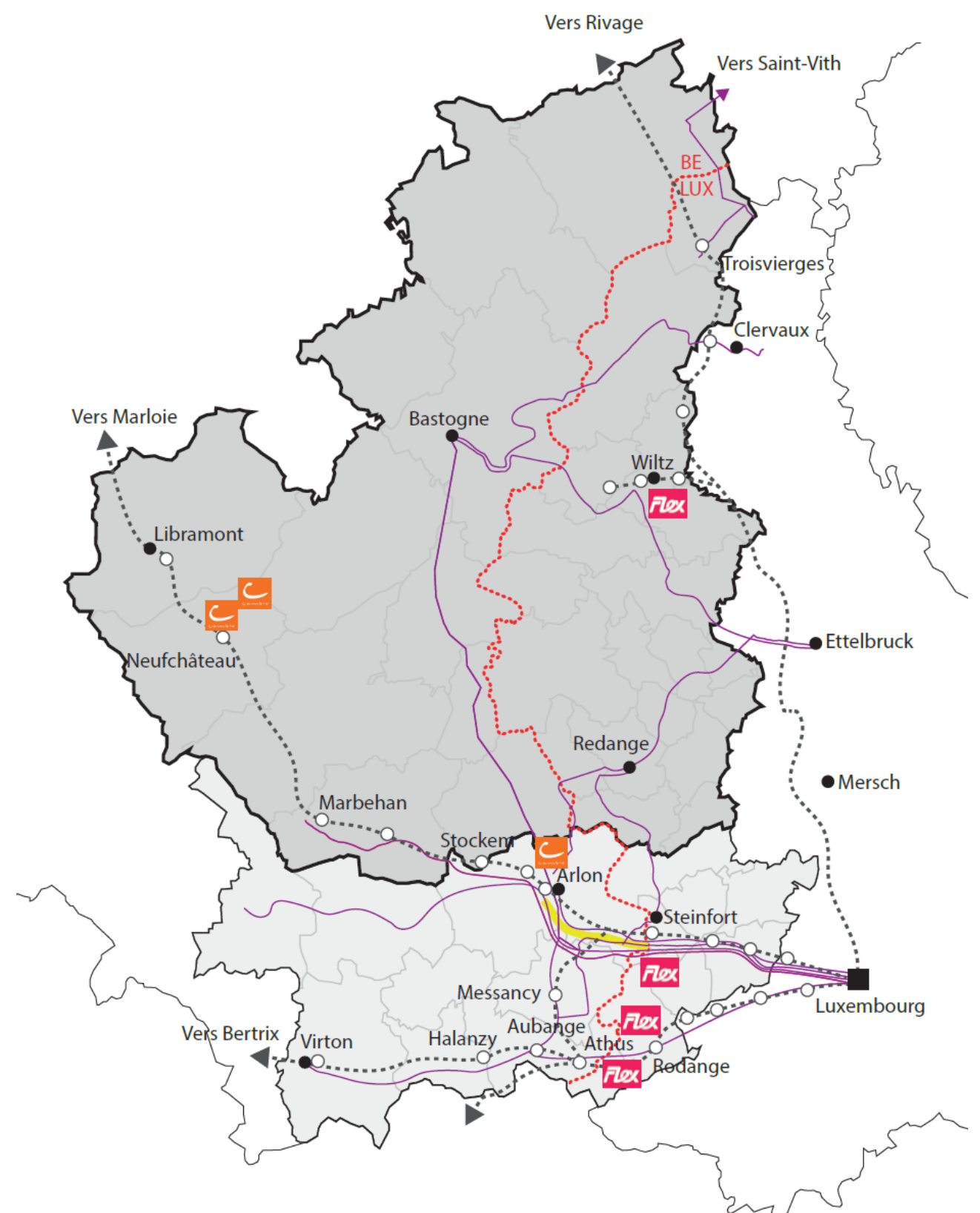


Flux transfrontaliers

- » Flux d'étudiants transfrontaliers vers les écoles de Bastogne.

Divergence de l'état d'avancement des infrastructures

- » Divergence au niveau de l'état d'avancement des installations d'un côté et de l'autre notamment en ce qui concerne la mobilité active (bien développée dans le PN Our mais pas dans le PN HSFA).



Transports en commun,
covoiturage et
carsharing
(non exhaustif)

Zone fonctionnelle Nord

Zone fonctionnelle Sud

Ville de plus de 100 000 hab.

Ville / localité de moins de 100 000 hab.

Commune

Frontière Wallonie / Luxembourg

Lignes ferroviaires transfrontalières

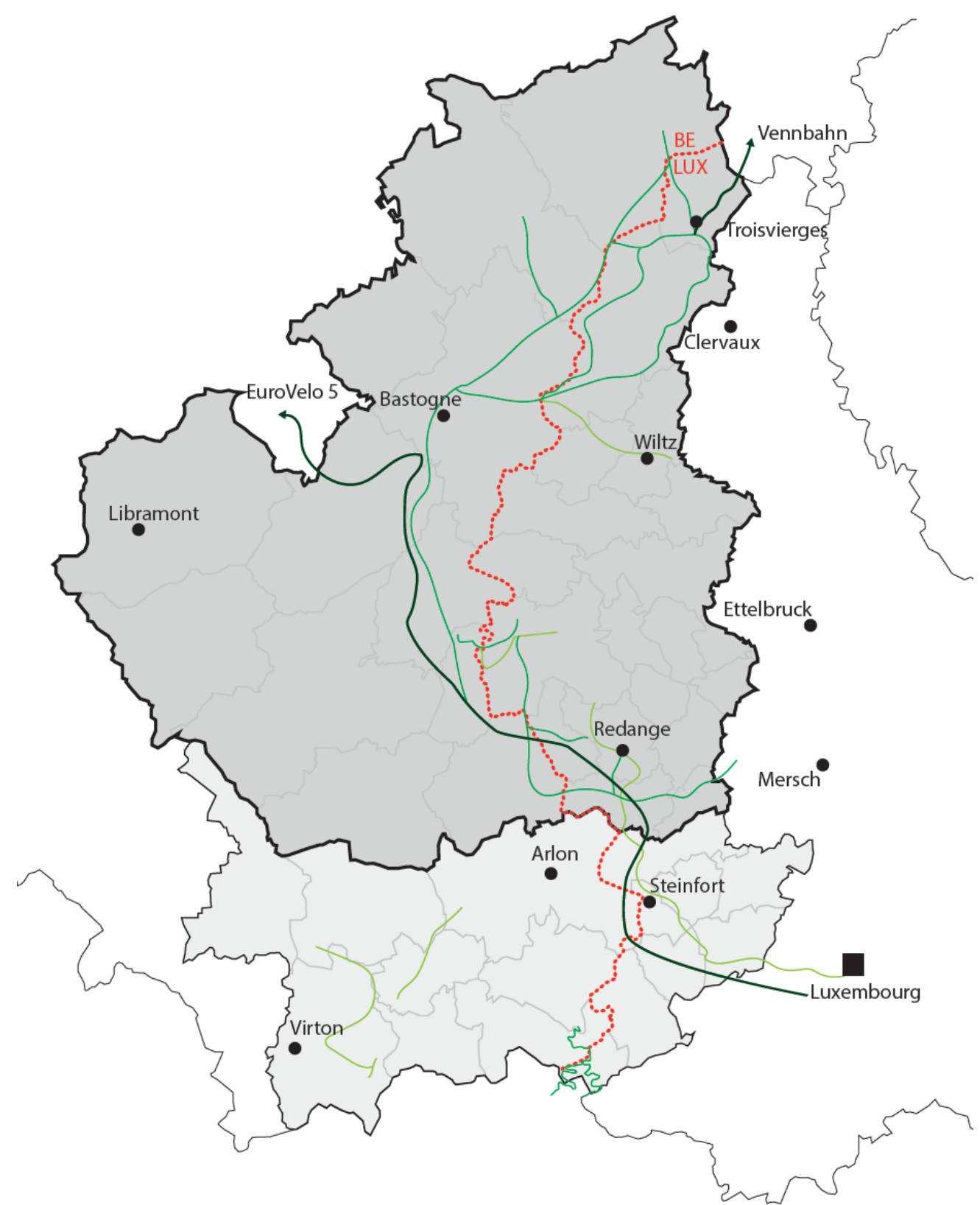
Gares

Lignes de bus transfrontalières

Couloir de covoiturage sur autoroute

Station carsharing Luxembourg

Station carsharing Wallonie



Pistes cyclables
(non exhaustif)

Zone fonctionnelle Nord

Zone fonctionnelle Sud

Ville de plus de 100 000 hab.

Ville / localité de moins de 100 000 hab.

Commune

Frontière Wallonie / Luxembourg

Pistes cyclables internationales

Pistes cyclables nationales

Pistes cyclables régionales

Atouts	Opportunités
» Vaste réseau de sentiers de randonnée dans les parcs naturels. » Plusieurs liaisons transfrontalières possibles entre les réseaux de pistes cyclables (développement à poursuivre) avec signalisation pour partie commune de part et d'autre. » Ligne ferroviaire transfrontalière vers le nord (Luxembourg-Troisvierges-Gouvy) et sur l'axe Libramont-Neufchâteau-Habay-Arlon-Luxembourg.	» Nouvelles données transfrontalières de mobilité (modèle MMUST, données téléphonie mobile, données TomTom). » Usage renforcé du vélo électrique notamment grâce à la prime mise en place par le GDL pour l'achat d'un vélo. » Mise en œuvre du ZAN = opportunité à saisir en vue de densifier et de concentrer l'habitat et les services dans les villes, les bourgs et les villages principaux en vue d'y réduire la dépendance à la voiture.
» Très forte dépendance à la voiture liée à la dispersion de l'habitat (bien + forte que dans la moyenne nationale LU et régionale RW). » Absence de gare à Bastogne et connexion ferroviaire inexistante entre Libramont, Bastogne et Wiltz. » Faibles connexions en bus en transfrontalier. Absence de connexion transfrontalière entre les lignes de bus passant par Martelange et par Rombach-Martelange. » Relief pour l'usage du vélo et first mile et last mile restant à aménager autour des nœuds de l'offre ferroviaires et en bus. » Nombreux flux automobiles dans les villages au détriment de la qualité de vie. » Difficulté de desserte en TC des zonings situés dans les espaces verts. Faiblesses	» Limitation du télétravail à 34 jours par an pour les travailleurs frontaliers belges à temps plein au Luxembourg. » Coût très élevé de la desserte en bus en zone rurale et plus encore de la desserte ferroviaire (surtout en transfrontalier avec fort déséquilibre des flux). Menaces

	Luxembourg	Belgique
Transfrontalier	Cercle Européen Pierre Werner	
National	- Ministère de la Mobilité et des Travaux publics - Administration des ponts et chaussées - Division de la mobilité durable - CFL	-
Régional	-	- SPW - Mobilité Infrastructures - SPW - Territoire Patrimoine Logement Energie
Supracommunal	- Syndicat intercommunal du Canton de Redange - Parcs naturels : Oëwersauer, Our - GAL : Wëlle-Westen, Eislek - Offices régionaux du tourisme (mobilité active)	- Parcs naturels : Haute-Sûre Forêt d'Anlier, Deux Ourthes, Vallée de l'Attert - GAL : Pays de l'Ourthe, Haute-Sûre Forêt d'Anlier - Fondation rurale de Wallonie - IDELUX
Local	Communes	Communes

Objectifs

- **Généraux**

- » **Réduire la dépendance au véhicule automobile**
- » **Renforcer et coordonner l'offre en transports en commun en transfrontalier**
- » **Renforcer l'attrait du vélo pour les déplacements lieu de résidence-lieu de travail et pour les activités de loisirs.**
- » **Mieux connecter les sites touristiques** notamment par le réseau cyclable mais aussi par l'offre en transports en commun.
- » **Renforcer le covoiturage et l'autopartage.**
- » **Optimiser les chaînes de déplacement** en faisant des transports en commun le mode de déplacement principal.
- » **Renforcer les points modaux et les gares**
- » **Assurer les infrastructures nécessaires au développement de la mobilité électrique**, aussi dans le domaine de la logistique
- » **Créer un réseau cyclable performant.**
- » **Améliorer le rabattement vers le rail.**
- » **Renforcer les modes actifs pour le first et last mile.**



Pistes d'action

• Générales

Renforcement de la mobilité douce

- » Créer un réseau transfrontalier continu de pistes cyclables à la fois pour les travailleurs (autoroute vélo) et pour les loisirs.
- » Créer un balisage commun sur le réseau cyclable transfrontalier.
- » Créer des autoroutes cyclables vers les pôles d'emploi au Luxembourg
- » Créer des hubs de réparation vélo le long du réseau cyclable principal.
- » Se baser sur la mobilité douce bien développée côté grand ducal pour la développer côté wallon et assurer une continuité transfrontalière.
- » Traitement des notions de first mile et last mile

Equiper le territoire pour l'usage du véhicule électrique

- » Pourvoir le territoire de bornes de recharge pour les véhicules électriques, notamment aux endroits stratégiques (gares, arrêts de bus importants, parkings de covoiturage...).

Développement de mobipôles

- » Appliquer les principes du TOD (Transit-oriented Development) en concentrant habitat et services dans les quartiers de gare, développer des mobipôles.

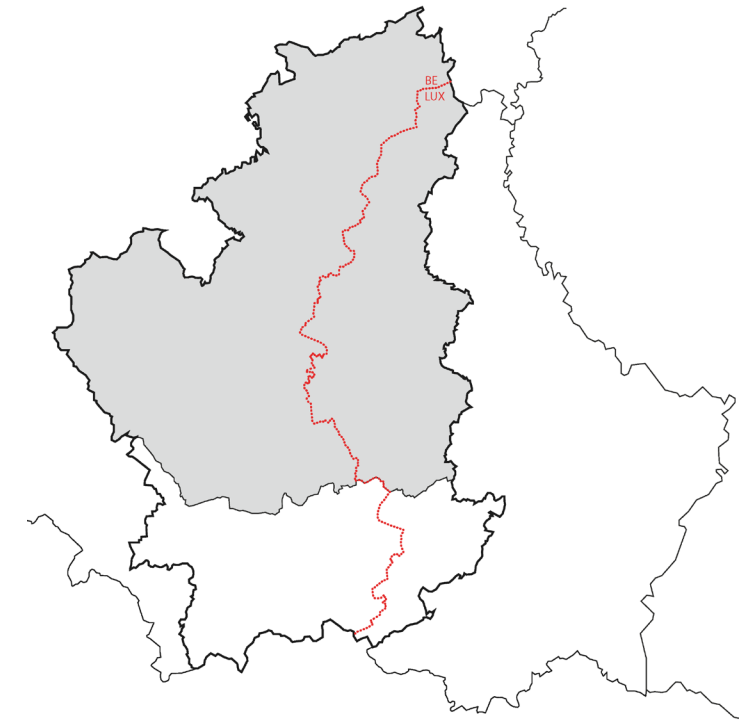
Sensibilisation sur les différents modes de transport

- » Travailler sur la sensibilisation et le changement de comportement notamment dans le recours à la voiture, covoiturage, transports en commun.

Pistes d'action

- **ZFT Nord**

- » **Connexions cyclo-pédestres entre les parcs naturels** de l'Our, des 2 Ourthes, de la Haute-Sûre et de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier.
- » **Développer le réseau TEC express en transfrontalier**, en coopération avec le Grand-Duché, notamment au départ de Bastogne (lieu de croisement de plusieurs lignes de bus).
- » **Développer des pôles intermodaux** notamment au niveau du pont de Martelange en lien avec le RGTR.



Diagnostic territorial

Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité

Constats généraux

Continuités transfrontalières

- » Des continuités transfrontalières de sites Natura 2000 suivent les vallées mitoyennes entre États/Régions (Our, Sûre...) et certaines vallées de cours d'eau traversent les frontières (Wiltz, Attert...).
- » La route nationale 4 coupe le territoire le long de la frontière et restreint les continuités.

Outils et études

- » Des études sont menées sur la situation bio-climatique et sur les couloirs d'air frais par le LIST.
- » Des plans de gestion définissant les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état requis (masses d'eau de surface et souterraines) sont établis par district hydrographique (PGDH). Etablis à l'échelle internationale et nationale/régionale (déclinaison détaillée pour les sous-bassins respectifs), les PGDH sont révisés tous les 6 ans.
- » Existence de projets et actions en matière de gestion des cours d'eau (Contrat Rivière côté wallon, KOR et SIACH côté luxembourgeois).
- » Convention cadre transfrontalière sur l'eau de 2019.
- » Plans PGRI (lutte contre les inondations).

Nécessité de développer les énergies renouvelables

- » La fermeture de centrales nucléaires implique de développer d'autres productions d'énergie renouvelable.

Absence de réglementation commune

- » Réglementation différente des deux côtés de la frontière sur l'épandage et les phytosanitaires.
- » Retards de la Wallonie quant à une réglementation de gestion des eaux pluviales.

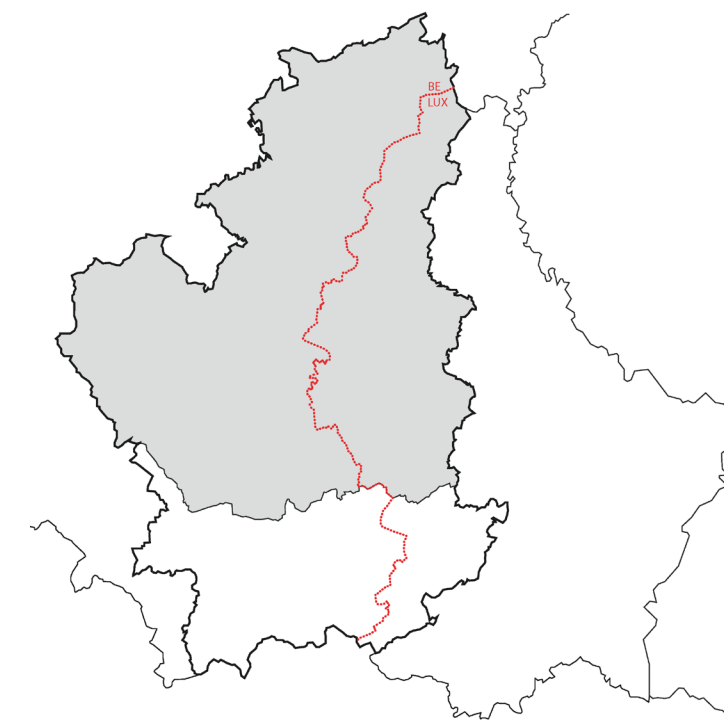
Dégats perceptibles du réchauffement climatique

- » Les forêts sont en mauvais état avec d'importants stress thermique et hydrique.
- » Lors de période de sécheresse (été 2022) la forêt d'Anlier a dû être fermée.
- » La qualité des eaux est variable: plutôt bonne dans/sous les massifs forestiers, sa qualité se dégrade là où les pressions anthropiques vont croissant.
- » Déficit en termes de quantité d'eau disponible, mais aussi en termes de qualité (pollution par les événements pluvieux extrêmes).

Constats pour la ZFT Nord

Continuités transfrontalières

- » Continuité transfrontalière pour les rivières de l'Attert et de la Sûre via les parcs naturels et les contrats de rivière.
- » Périmètre RAMSAR (protection zones humides) à cheval sur la frontière.
- » Zones Natura 2000 transfrontalières
- » Plusieurs bassins fluviaux transfrontaliers dont les bassins versants de Woltz, Steinbach / Trëtterbaach, de la Haute Vallée de la Wiltz, de l'Oewersauer et de l'Attert
- » Bonne interconnexion avec les grands massifs forestiers transfrontaliers dans la partie centrale de la région



Acteurs impliqués

- » Dynamique du canton de Redange et de la commune de Wiltz autour des questions environnementales.

Territoire propice au développement de l'éolien

- » Potentiel de développement de ressources naturelles notamment de l'éolien sur les plateaux.

Territoire peu artificialisé mais avec une forte croissance de l'imperméabilisation des sols

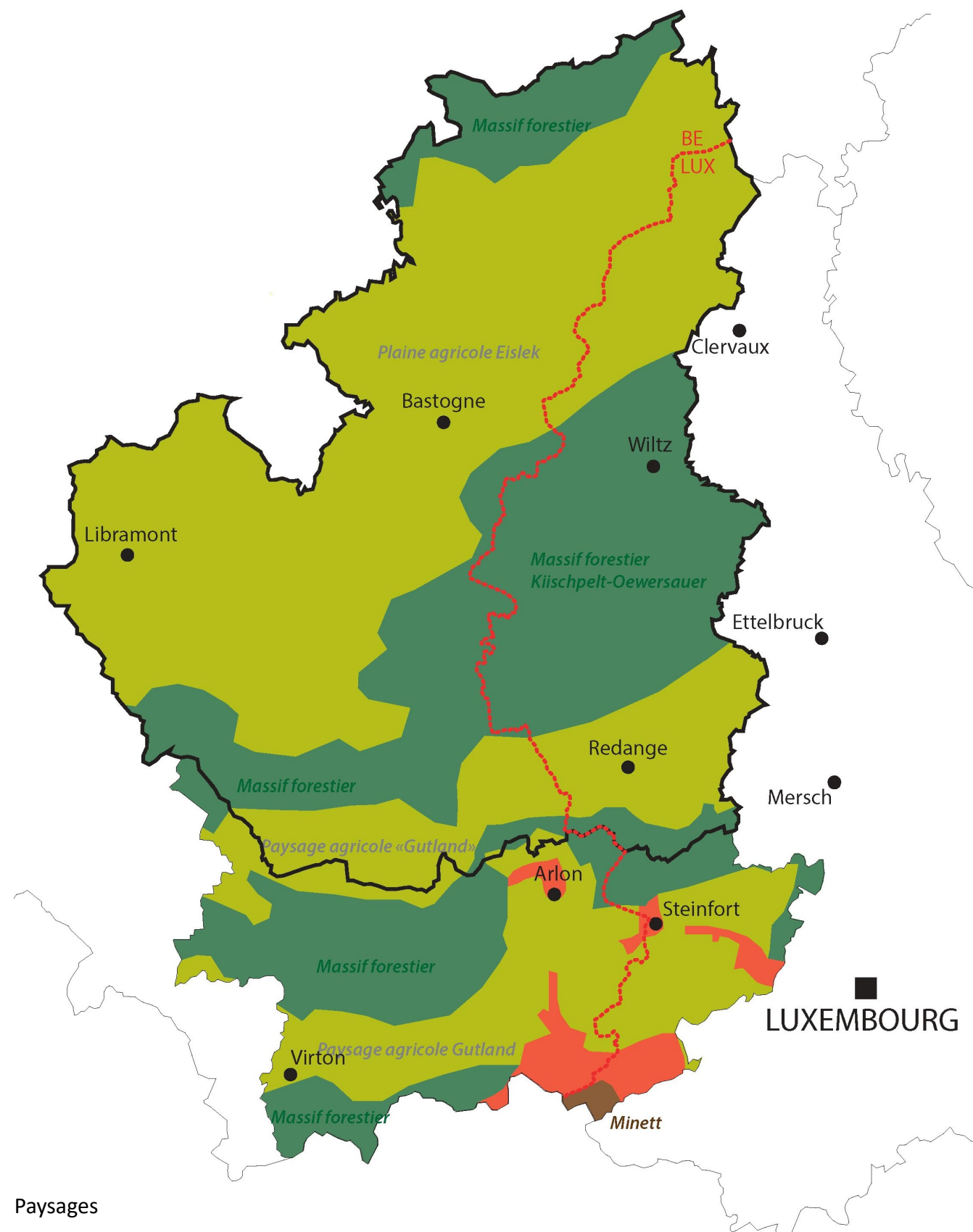
- » L'évolution de l'imperméabilisation des sols est importante (entre 3,8 et 6,8% entre 2009 et 2015) surtout dans les communes du nord dont Troisvierges, Wincrange, Winseler, Wiltz, Boulaide etc.

Ecart dans l'agriculture biologique

- » La part de l'agriculture biologique est nettement plus élevée en Belgique qu'au GDL.

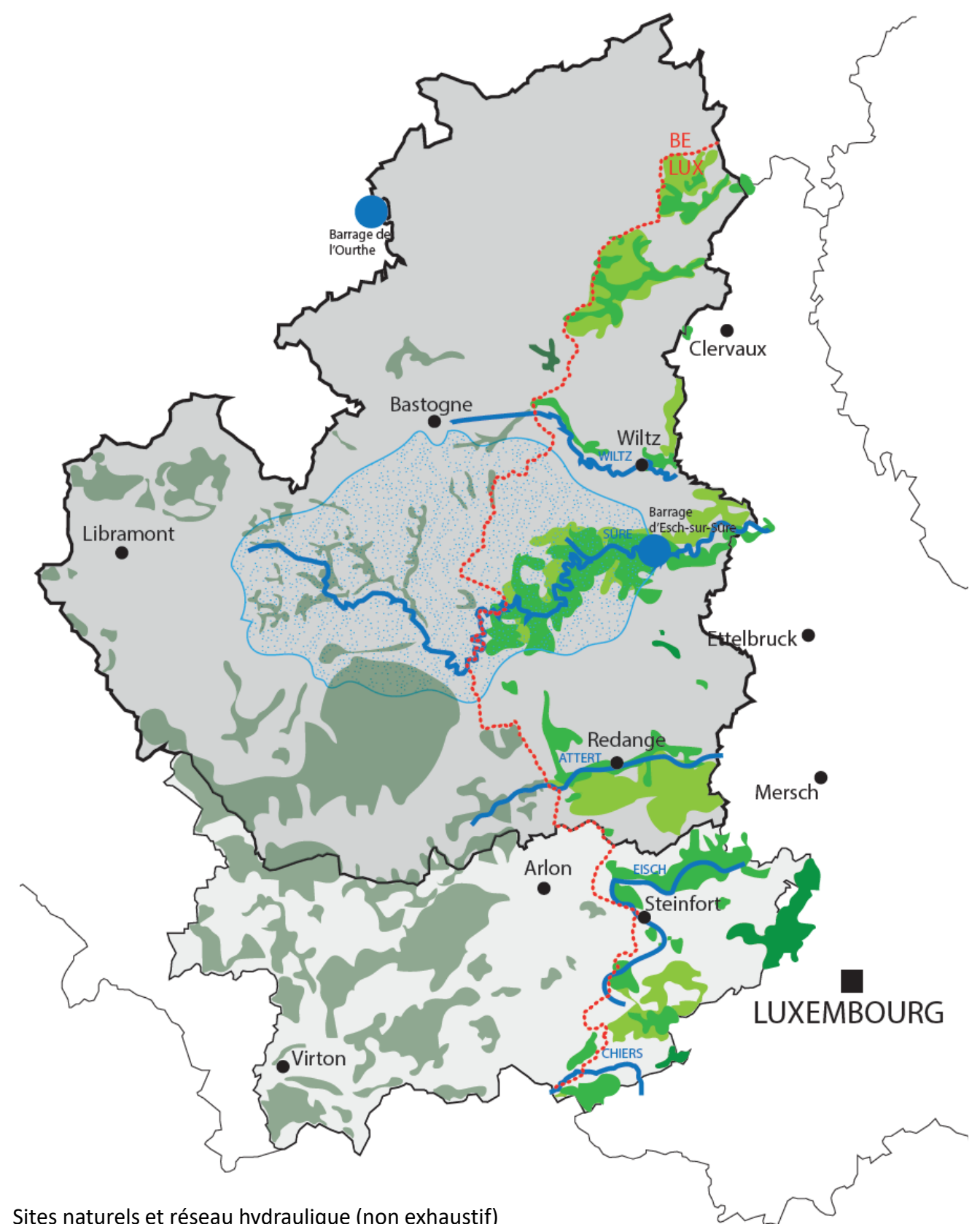
Réserve hydraulique

- » Le barrage de la Haute-Sûre est la principale source d'approvisionnement en eau du GDL ($\pm 40\%$ de la consommation totale du pays).



Paysages

- Zone fonctionnelle Nord
- Ville de plus de 100 000 hab.
- Ville / localité de moins de 100 000 hab.
- Frontière Wallonie / Luxembourg
- Zone urbaine



Sites naturels et réseau hydraulique (non exhaustif)

- Zone fonctionnelle Nord
- Zone fonctionnelle Sud
- Ville de plus de 100 000 hab.
- Ville / localité de moins de 100 000 hab.
- Frontière Wallonie / Luxembourg
- Sites Natura 2000 - Habitat
- Sites Natura 2000 - Oiseaux
- Sites Natura 2000 - Habitat et Oiseaux
- Zone Ramsar
- Rivières
- Barrages

Atouts	Opportunités
» Haut intérêt écologique et paysager des parcs naturels des 2 côtés de la frontière. » Présence de forêts de feuillus et de prairies en bord de cours d'eau comme réservoirs de biodiversité. » Présence de plusieurs rivières au cours encore fort naturel : Sûre, Attert, Wiltz et Ourthe. » Présence de massifs forestiers et de plaines agricoles. » Dynamique du canton de Redange et du Val d'Attert sur les énergies renouvelables. » Protection transfrontalière des eaux de surface menant aux barrages de la Haute-Sûre et de Nisramont favorable à la biodiversité. » Deux contrats de rivière wallon et luxembourgeois, engagés dans des coopérations transfrontalières.	» Gisements venteux pour le développement de l'éolien. » La directive 2007/60/CE définit un cadre d'action pour une prévention et une gestion des inondations à l'échelle des districts hydrographiques. » Opportunités de développement des énergies renouvelables offertes par les territoires ruraux. » Surfaces agricoles productives. » Directive cadre sur l'eau de 2000

» Développement non-concerté sur l'éolien. » Importante évolution de l'artificialisation et de l'imperméabilisation des sols surtout dans les communes du nord de part et d'autre de la frontière. » Fragmentation des réseaux écologiques par l'urbanisation parfois tentaculaire et les infrastructures (N4, E411, chemin de fer). » Incomplétude du réseau d'assainissement des eaux. Faiblesses	» Réduction rapide des terres agricoles au profit de l'urbanisation. » Impact du réchauffement climatique sur les ressources agricoles et forestière en raison des sécheresses. » Dégradation potentielle de la qualité des eaux de surface et souterraines par des pollutions d'origine agricole (nitrates, phosphates...) et résidentielle (forte croissance démographique). Menaces
--	--

	Luxembourg	Belgique
Transfrontalier	• Contrat de rivière Attert • Contrat de rivière Haute-Sûre • Cercle Européen Pierre Werner • ASBL Au pays de l'Attert • Certains parcs naturels et GAL	
National	• Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable • Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture & du Développement rural • Administration de la Gestion de l'Eau (AGE) • Administration de la nature et des forêts • Administration de l'environnement	-
Régional	-	• SPW Territoire Patrimoine Logement Energie • SPW Agriculture Ressources naturelles Environnement
Supracommunal	• Parcs naturels et contrats de rivière : Oëwersauer, Our • COPIL Natura 2000 : Éislek, Obersauer, Attert-Warkdall, • Syndicats : Syndicat intercommunal du Canton de Redange, SICONA Centre (conservation de la nature), SICONA Sud-Ouest (conservation de la nature), SES Koerich (eaux potables), SIDEN (eaux usés), SIDERO (eaux usés), SIACH (eaux usés) • GAL : Wëlle-Westen • Syndicat de commune régional Pro Sud	• Parcs naturels : Haute-Sûre Forêt d'Anlier, Deux Ourthes, Vallée de l'Attert • Contrat de rivière : Ourthe • GAL : Pays de l'Ourthe, Haute-Sûre Forêt d'Anlier • Fondation rurale de Wallonie • IDELUX
Local	• Communes	• Communes

Objectifs

- **Généraux**

- » Renforcer les **continuités écologiques**
- » **Autonomie alimentaire** et la **pluriactivité de l'exploitation agricole**
- » Renforcer les **énergies renouvelables**
- » **Région neutre en carbone**
- » Renforcer la **continuité verte dans les centres urbains**
- » **Adapter le territoire et ses pratiques** aux impacts du réchauffement climatique
- » Protéger et préserver les **eaux de surface et souterraines**
- » **Gérer les eaux usées** (notamment assainissement)

- **ZFT Nord**

- » Gérer et **protéger le paysage**
- » Maintenir la **qualité des eaux de surface et souterraines**
- » Enrayer la perte de **biodiversité**
- » Valoriser les **zones naturelles d'intérêt divers**
- » Valoriser l'**éolien en transfrontalier**



Pistes d'action

• Générales

Continuités transfrontalières et renforcement des relations entre acteurs impliqués

- » Maillage vert et continuités écologiques transfrontalières notamment le long de la route nationale 4.
- » Assurer un réseau écologique transfrontalier permettant d'assurer la biodiversité en misant sur des espaces de collaboration comme les contrats de rivière, les sites Natura 2000 ou encore les parcs naturels.
- » S'articuler autour des démarches existantes, notamment les contrats de rivière transfrontaliers.
- » Soutenir la mise en réseau des Parcs naturels et encourager l'élaboration de projets transfrontaliers.

Mise en place d'une gestion durable du territoire naturel

- » S'orienter vers une gestion durable de la forêt, en privilégiant les feuillus aux résineux et en plantant de nouvelles espèces adaptées à un climat de plus en plus chaud avec sécheresses estivales régulières.
- » Promouvoir et (re)développer les éléments paysagers et/ou d'intérêt biologique tels que les alignements d'arbres, les haies, les bosquets, les vergers, les prés de fauche.
- » Valoriser des terrains communaux mis à disposition dans un but de développement de la biodiversité, rechercher des terrains "oubliés" pour lesquels un biotope intéressant peut être récupéré.

Mise en place d'une gestion durable du territoire bâti

- » Réduire l'artificialisation du sol, en assurant plus de cohérence dans la localisation d'emploi et d'habitat dans les différents versants de la Grande Région, notamment le long des axes de transport.
- » Réduire la consommation d'énergie au travers d'une plus grande mixité des fonctions.

Engager la transition énergétique

- » Garantir la sécurité de l'alimentation en énergie et positionner la Grande Région comme une région européenne modèle en matière d'énergie renouvelable et d'efficience énergétique, via l'institutionnalisation de la coopération existante sur les projets transfrontaliers.
- » Maîtriser l'approvisionnement en énergie, renforcer les connexions internationales
- » Augmenter les capacités de stockage de manière à adapter la production renouvelable, les communes étant encouragées dans leur démarche d'autonomisation énergétique.

Pistes d'action

• Générales (suite)

Mutualisation des équipements, vers une gestion transfrontalière

- » Mutualiser, dans les zones proches de la frontière, les équipements d'épuration des eaux usées.
- » Stratégie transfrontalière de l'éolien dans la région, définir les zones propices.

Valoriser les déchets et créer une masse critique en transfrontalier

- » Valorisation des déchets, répartition du type de déchet des deux côtés de la frontière pour faciliter la valorisation et avoir suffisamment de masse critique.

Mise en place d'outils

- » Réaliser un inventaire des zones humides, réserves naturelles, Natura 2000, sites à grand intérêt biologique à l'échelle transfrontalière.
- » Réaliser un inventaire des sites à grand intérêt paysager transfrontaliers et les protéger.
- » Réaliser un monitoring des espèces protégées.
- » Création d'une matériauthèque dont les matériaux de construction pourraient provenir des deux côtés de la frontière (masse critique) via la démolition sélective et le réemploi.
- » Tracking des déchets sauvages le long des routes
- » Elargissement de l'étude Agricultural and Horticultural Suitability Map of Luxembourg (ASTA/LISER) sur le territoire wallon des zones fonctionnelles

Sensibilisation et implication des citoyens

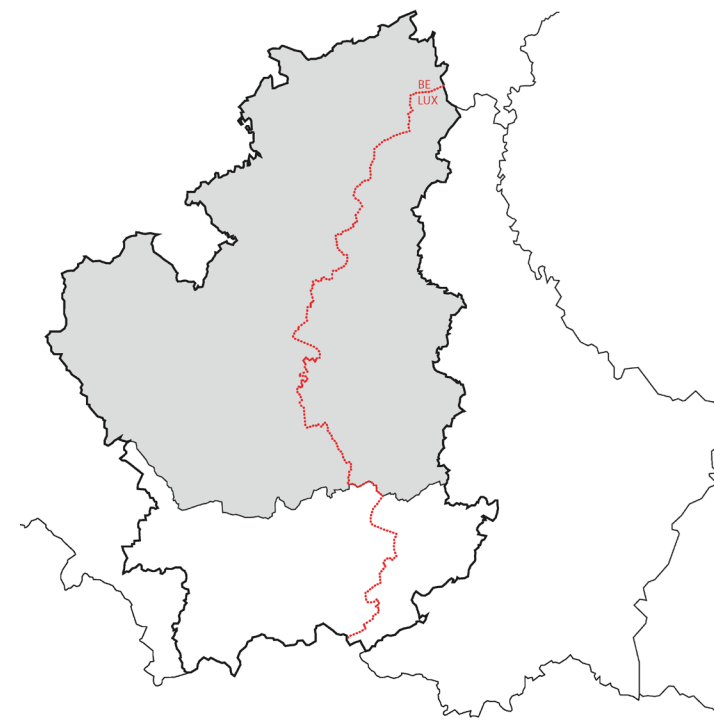
- » Initier des coopératives citoyennes sur l'énergie.
- » S'articuler autour des démarches existantes, notamment les contrats de rivière transfrontaliers.
- » Freiner l'urbanisation ou la conditionner à des mesures de protection dans les zones soumises aux risques naturels (inondations, glissements de terrain...).

Pistes d'action

• ZFT Nord

Continuités transfrontalières

- » Maintien et adaptation des liaisons écologiques transfrontalières avec des priorités sur les sites suivants :
 - 1) Région Hautbellain (L) - Steinbach (B) - Wathermal (B)
 - 2) Hachiville (L)
 - 3) Route de la Troine (L)
 - 4) Nieder-/ Oberwampach (L) - Lonvilly (B)
 - 5) Niederwampach (L) - Lutrebois (B)
 - 6) Région Surré (L) - Niederpallen (L) - Arlon (B) - Fouches (B) - Nobressart (B) - Burnon (B)
- » La rivière Wiltz pourrait être traitée en transfrontalier comme c'est le cas pour la Sûre.
- » Coopération des parcs naturels voisins des Deux Ourthes, de l'Our et de la Haute-Sûre.
- » Capitaliser sur le périmètre RAMSAR pour renforcer la protection des zones humides et/ou à grand intérêt biologique.



Harmonisation et mise en commun des outils et instruments

- » Harmoniser les outils de protection des paysages à grande échelle au niveau transfrontalier : "Grands Ensembles Paysagers au GDL" et "Périmètre d'intérêt paysager de l'Adesa" en Wallonie.
- » Etendre le principe des grandes zones de calme en milieu rural au GDL au territoire de la Wallonie. Ce sont des zones prioritaires potentielles pour le développement du tourisme paysager dans ces espaces. Il s'agit d'éviter dans ces zones de nouvelles coupures par des routes et un mitage par l'aménagement de grandes zones à bâtir.
- » Mettre en place des instruments de commercialisation communs pour les produits alimentaires régionaux et l'agriculture biologique.

Coopération sur la thématique de l'eau pour faire face aux menaces climatiques

- » Coopération pour la lutte contre les incendies grâce au Lac de la Haute-Sûre ?
- » Densifier le réseau transfrontalier des conduites d'eau pour rendre les réseaux plus résilients dans la lutte contre les sécheresses (notamment Gouvy-Troisvierges).

Pistes d'action

• ZFT Nord (suite)

Coopération sur les énergies renouvelables

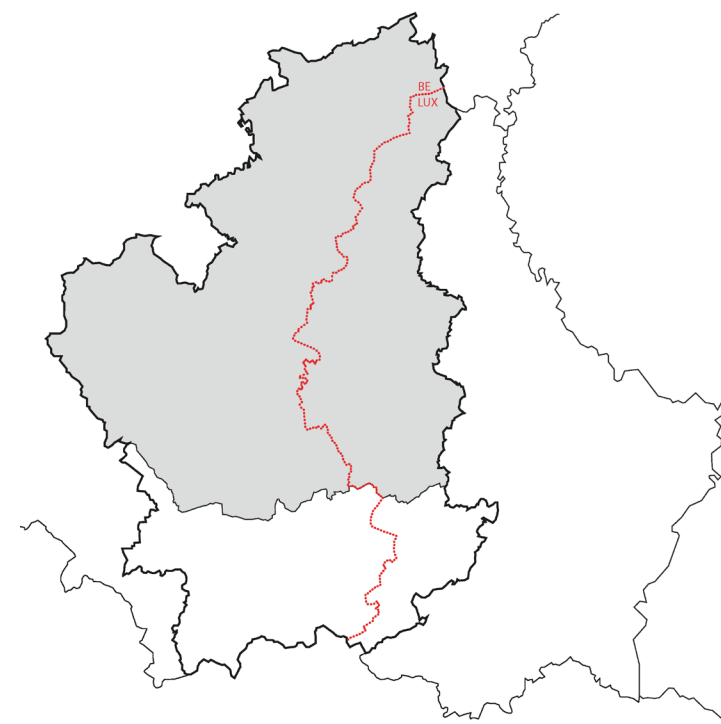
- » Gestion commune de zones d'aptitude et d'exclusion compatibles avec l'écologie et le paysage pour les parcs éoliens, les installations photovoltaïques et les installations de biomasse.

Vers une agriculture biologique et plus respectueuse de l'environnement

- » Concepts d'extension de l'agriculture respectueuse de l'eau, en mettant l'accent sur les plaines alluviales et les zones de protection des eaux.
- » Concepts d'extension de l'agriculture extensive, en mettant l'accent sur les zones alluviales et les zones de protection des eaux.

Mise en place d'une gestion durable du territoire naturel

- » Renaturation des prairies humides et des marais en tant que puits de CO₂ importants
- » Préservation et extension des surfaces forestières et transformation des forêts en forêts de feuillus résilientes au changement climatique, en tant que puits de CO₂ importants.
- » Préserver le potentiel du gisement venteux du plateau de l'Ardenne centrale compte tenu des distances entre éoliennes et différentes fonctions retenues dans les législations wallonnes et luxembourgeoises.



Diagnostic territorial

Economie régionale, locale et circulaire

Constats généraux

Coopération transfrontalière

- » Peu d'initiatives transfrontalières dans le domaine de l'innovation technologique
- » Existence de points communs entre les stratégies économiques de la Wallonie et du GDL, mais collaborations concrètes encore trop faibles.
- » La Silver Economy fait déjà l'objet de coopérations transfrontalières.
- » Difficultés à trouver des fournisseurs. Coopération en matière de filières à trouver au niveau transfrontalier.
- » Recherche de nouveaux terrains pour le développement économique/extension de zoning. Une réflexion transfrontalière permettrait de réduire les nuisances.

Forte attractivité du Luxembourg et de Luxembourg-ville pour l'emploi

- » Forte demande/attractivité côté luxembourgeois implique qu'il y a relativement moins d'entreprises implantées côté wallon.
- » Difficulté de recrutement dans les entreprises en Wallonie car forte attractivité du Luxembourg, à nuancer par, pour certains secteurs, l'existence d'une pénurie de main d'œuvre des deux côtés de la frontière.
- » Dépendance économique de la province au GDL.
- » Télétravail limité actuellement à 34 jours par an pour les travailleurs belge à temps plein au Luxembourg.
- » Impact territorial car les frontaliers ont plus de pouvoir d'achat et font plus de dépenses dans les commerces et la gastronomie, les services à domicile sur leur lieu de vie.

Rétrocession fiscale existante

- » Une rétrocession fiscale via un fonds de rétrocession existe entre les deux pays. Celle-ci est importante et intéressante pour les communes. Elle est plus intéressante pour la commune de résidence de la personne travaillant au GDL que l'impôt perçu par la commune pour un travailleur en Belgique.

Faible investissement en recherche et développement et faible inscription dans la dynamique de la GR pour les hautes écoles

- » Investissement en recherche et développement trop faible.
- » Hautes écoles wallonnes peu intégrées dans la dynamique GR.

Tendances agricoles

- » Vieillesse agricole, rachat des terres agricoles wallonnes par des Luxembourgeois et augmentation du charroi.

Constats pour la ZFT Nord

Décentralisation du commerce

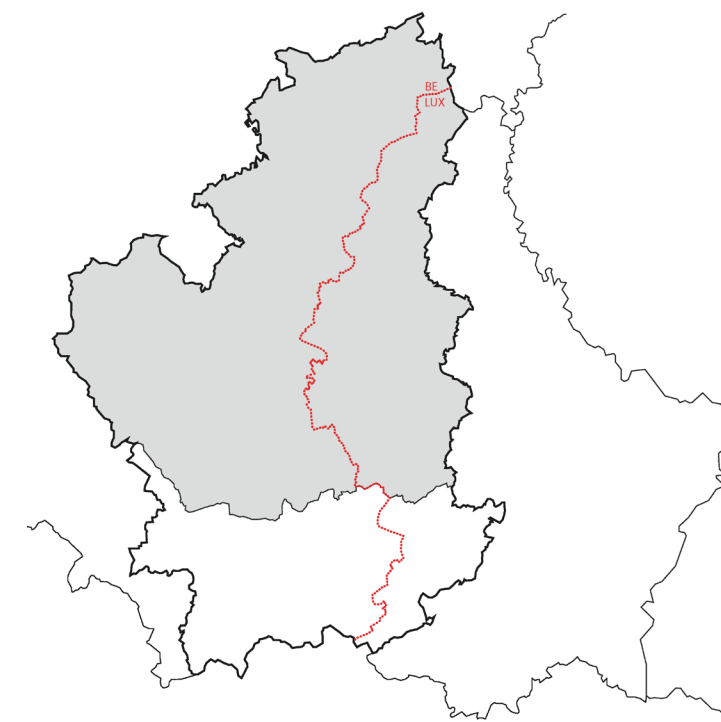
- » Implantation hétérogène de part et d'autre de la frontière de stations-services et de zones commerciales.
- » Concurrence des zones commerciales avec les commerces des centres-villes. Déclin du commerce en centre-ville.
- » Développement de commerces de niche notamment à Bastogne.

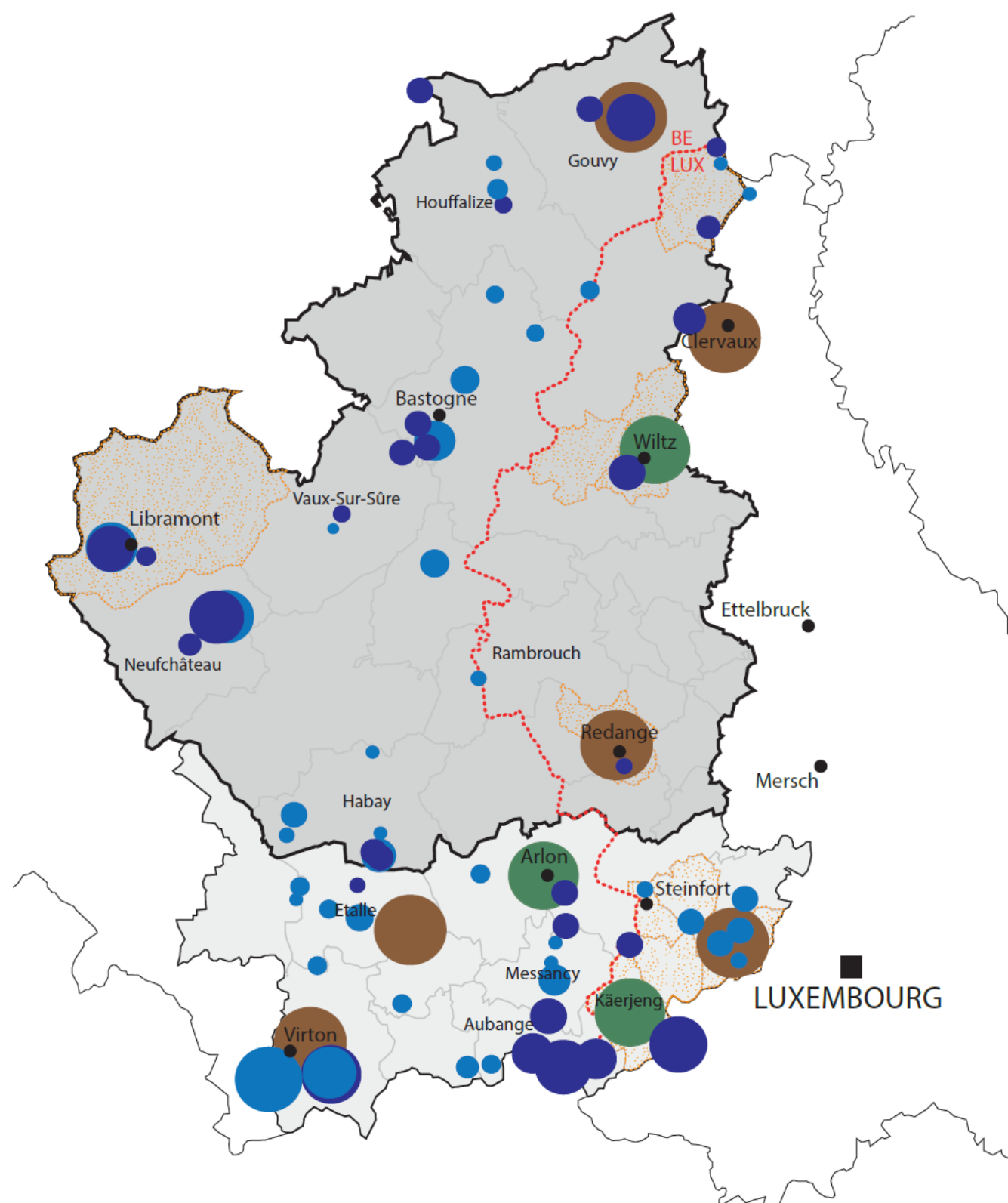
Territoire propice à l'économie locale et circulaire

- » Malgré la ressource présente, filière du bois restant à massifier (production, transformation, valorisation, vente). Il existe déjà un pôle Bois à Gouvy avec une volonté communale de développer les activités autour du bois.
- » Economie circulaire bien développée à Wiltz qui est un hotspot national sur cette thématique avec des projets concrets.
- » Disponibilités foncières dans les Zones d'Activités Economiques côté wallon. Certaines communes souhaitent les développer, en misant surtout sur les activités locales.
- » Existence d'acteurs souhaitant contribuer au développement du territoire (Landakademie, EnergiePark Reiden...).
- » Monnaies locales comme soutien de l'économie locale (Beki dans le canton de Redange).

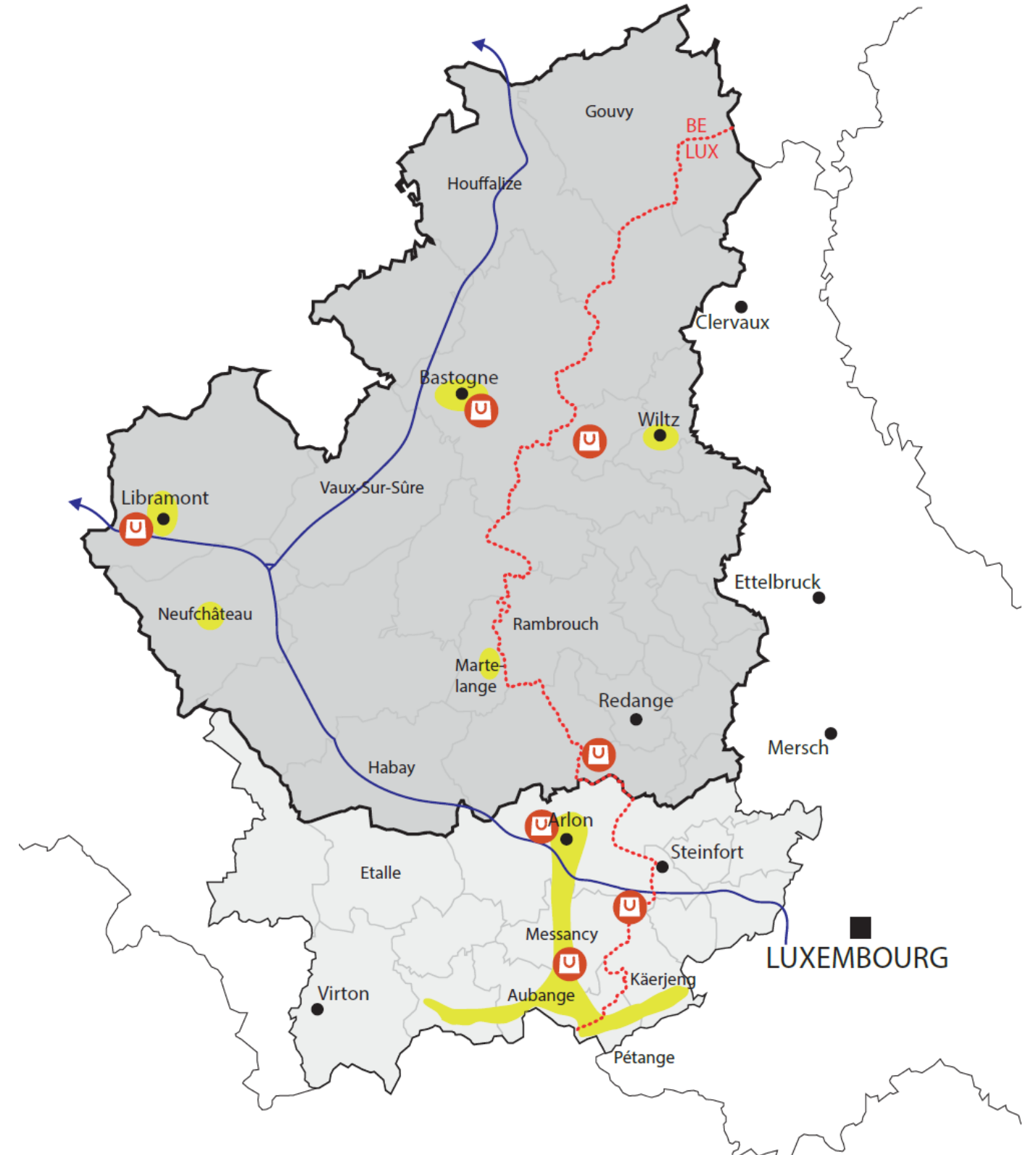
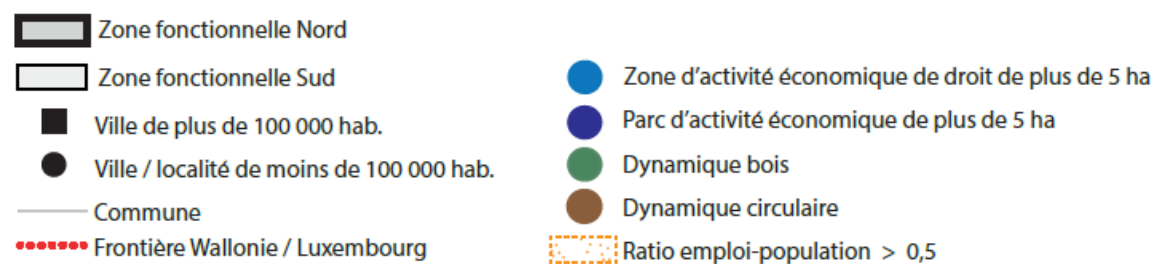
Inadéquation entre formation et emploi

- » Inadéquation entre le niveau et le type de formation de la main d'œuvre locale et les profils recherchés par les entreprises.
- » Meilleurs ratios d'emploi intérieur côté luxembourgeois que wallon, Bastogne se démarquant.

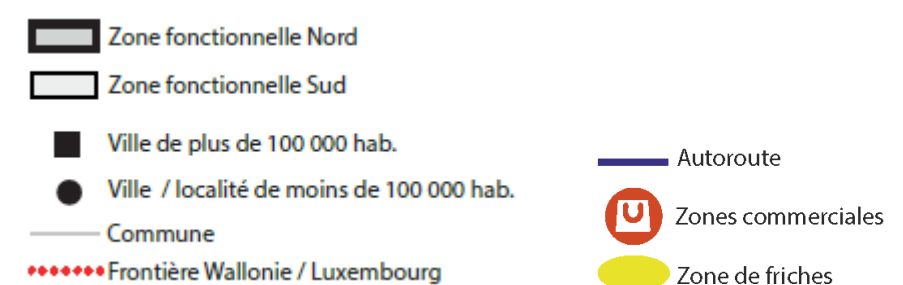




Zones et parcs d'activité économique, dynamique bois et circulaire (non exhaustif)



Zones commerciales, zone de friches et axes autoroutiers (non exhaustif)



Atouts	Opportunités
» Dynamique de projets sur l'économie circulaire impulsés par Wiltz et par IDELUX. » Développement de l'économie circulaire tant en milieu urbain que rural. » Volonté de valoriser les produits locaux. » Ressources forestières présentes en quantité. » Terres à vocation agricole présentes en quantité (agriculture à vocation essentiellement herbagère et viandeuse). » Taux de diplomation du supérieur élevé. » Disponibilité foncière à vocation économique encore existante, avec volonté de certaines communes de les dédier à l'activité locale.	» Création d'un pôle bois transfrontalier pour massifier la filière? » Création d'un pôle transfrontalier pour renforcer l'économie circulaire ? » Parmi les initiatives reprises dans les Stratégies de Spécialisation Intelligentes, l'industrie agro-alimentaire et le bois ne se localisent pas préférentiellement en milieu métropolitain. » Existence d'initiatives transfrontalières en économie circulaire (Seramco, Uni-GR Cirkla) ou en technologies environnementales (Greater Green). » Reconnaissance par l'Europe des difficultés économiques propres à la province de Luxembourg.

» Difficultés de la filière bois actuellement soumise à tensions, faible intégration des entreprises d'exploitation, de transformation et de valorisation du bois. » Difficultés de recrutement dans une série de secteurs (artisanat, hôtel-restauration, secteur de la santé...). » Inadéquation entre le niveau et le type de formation de la main d'œuvre locale et les profils recherchés par les entreprises. » Peu d'initiatives transfrontalières dans le domaine de l'innovation technologique. » Peuplement peu dense, freinant le potentiel économique du territoire (hors polarités). » Difficultés pour les entrepreneurs d'intégrer le marché voisin. » Secteur industriel faiblement développé. » Concurrences commerciales entraînant le déclin du commerce dans les villes et villages. Faiblesses	» Vieillesse de la population et reprise des activités agricoles. » Disparition de l'activité agricole sous l'effet de concurrences sectorielles ou suite au conflit entre fonctions. » Difficultés d'accès à la ressource foncière agricole pour les entrepreneurs (jeunes agriculteurs). » Menace portant sur l'activité agricole par diminution des exploitations. » Menaces liées aux sécheresses de plus en plus fréquentes, portant sur la ressource fourragère et forestière (stress hydrique, scolytes, risque d'incendie). Menaces
---	--

	Luxembourg	Belgique
Transfrontalier	• Cercle Européen Pierre Werner • ASBL Au pays de l'Attert	
National	• Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural • Ministère de l'Economie • Administration de la Nature et des Forêts (ANF) • Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire - Département de l'énergie	-
Régional	-	• SPW-Economie emploi recherche (emploi-formation-économie) • SPW Agriculture Ressources naturelles Environnement
Supracommunal	• GAL : Wëlle-Westen, Eislek • Syndicat intercommunal du Canton de Redange	• GAL Pays de l'Ourthe, Haute-Sûre Forêt d'Anlier • CCI Luxembourg belge • Fondation rurale de Wallonie • IDELUX
Local	• Communes	• Communes

Objectifs

- **Généraux**

- » Un **marché du travail transfrontalier et partagé**, fondé sur une série de **filières communes de formation**.
- » Un **développement métropolitain polycentrique** articulé avec une mobilité bas-carbone.
- » Préserver les ressources indispensables aux activités agricoles et sylvicoles et renforcer les chaînes de valeur (transformation, vente) autour de ces ressources de manière à **renforcer le développement local**.
- » **Réduire la distance lieu de résidence - lieu de travail**.
- » **Offrir des espaces de coworking à proximité des transports en commun**.

- **ZFT Nord**

- » **Massifier la filière bois** en développant la production, la transformation et la vente des produits bruts et dérivés sur le territoire.
- » **Développer l'économie présentielle en lien avec le tourisme vert**.
- » **Favoriser le développement des activités économiques compatibles** (artisanat, commerces, services...) à proximité voire **dans les villes et villages**.



Pistes d'action

• Générales

Coopération dans les domaines scientifiques et économiques

- » Identifier des domaines de coopération scientifique et économique, en s'appuyant sur les stratégies de spécialisation des différents territoires.
- » Coopération dans le développement économique dans certains domaines précis (biotech, spatial etc)
- » Promouvoir les produits forestiers, développer un zoning spécifique complet dédié au bois.
- » Favoriser la connaissance et la mise en réseau des entreprises en transfrontalier
- » Mettre en place une collaboration transfrontalière en matière de gestion des problématiques commerciales.
- » Permettre l'émergence de nouvelles chaînes de valeur via des mesures favorisant l'environnement et la biodiversité dans les domaines technologiques et entrepreneuriaux.

Coopération dans la formation et l'enseignement

- » Assurer une plus grande reconnaissance des diplômes.
- » Formation professionnelle partagée pour éviter les doublons notamment dans les domaines de la construction. Valoriser l'offre existante notamment en permettant d'office aux résidents de l'autre pays de participer à des formations.
- » Promouvoir de nouveaux accords bilatéraux ou multilatéraux de formation professionnelle, notamment dans les métiers en tension.

Approche territoriale du développement de l'économie circulaire

- » Coopérative d'achat des consommateurs respectivement intermédiaire entre consommateurs et producteurs.
- » Renforcer l'approche territoriale du développement de l'économie circulaire (réseautage d'entreprises, symbioses industrielles...).
- » Renforcement de l'alimentaire et des produits locaux.

S'inscrire dans les initiatives transfrontalières existantes

- » Se raccrocher aux initiatives transfrontalières existantes comme Seramco ou UNI-GR CIRKLA en économie circulaire ou encore le métacluster en technologies environnementales Greater Green.

Mise en place d'une gestion durable du territoire naturel

- » Valoriser et diversifier les productions agricoles, créer des filières complètes de l'amont à l'aval.

Pistes d'action

- **Générales (suite)**

Stratégie territoriale du travail et fiscalité

- » Place pour les entreprises et le développement économique avec par ex. un stockage en Belgique mais une activité au Luxembourg.
- » Création d'une zone franche / multifonctionnelle sur la frontière pour permettre le développement des activités économiques en Wallonie. Réflexions sur la fiscalité et les lois sociales. S'inspirer d'autres cas : ex. Genève-Annemasse.
- » Mise en place d'une législation sociale commune pour le télétravail.
- » Mise en place d'ateliers ruraux de service (coworking) dans les lieux où la densité de population le justifie. Associer l'horeca à ces réflexions de sorte à faire vivre les lieux et à avoir une activité constante.
- » Modèle hybride qui profite des avantages des deux côtés avec système de prospection commune avec siège au Luxembourg et production en wallonie). Institutionnaliser ce modèle pour rapprocher emploi et habitat et faire profiter les 2 côtés.
- » Stratégie transfrontalière de bureaux satellites pour réduire distance logement-travail et à localiser à proximité des transports en commun. À étudier avec les entreprises.

Pistes d'action

• ZFT Nord

Miser sur les atouts du territoire

- » Miser sur des chaînes de valeur basées sur les atouts de la région et qui ne peuvent être délocalisées (tourisme, filière bois...).
- » Etendre au niveau transfrontalier les logiques initiées par les acteurs existants comme Landakademie, les Agences de Développement Local.
- » Créer un métacluster "Bois" transfrontalier en s'appuyant sur les initiatives et acteurs déjà existants (exemple: Pôle Bois de Gouvy, parc à grumes de Wallonie à Tenneville...), mettre en place un label "Bois d'Ardenne".

Nouvelles perspectives de formation

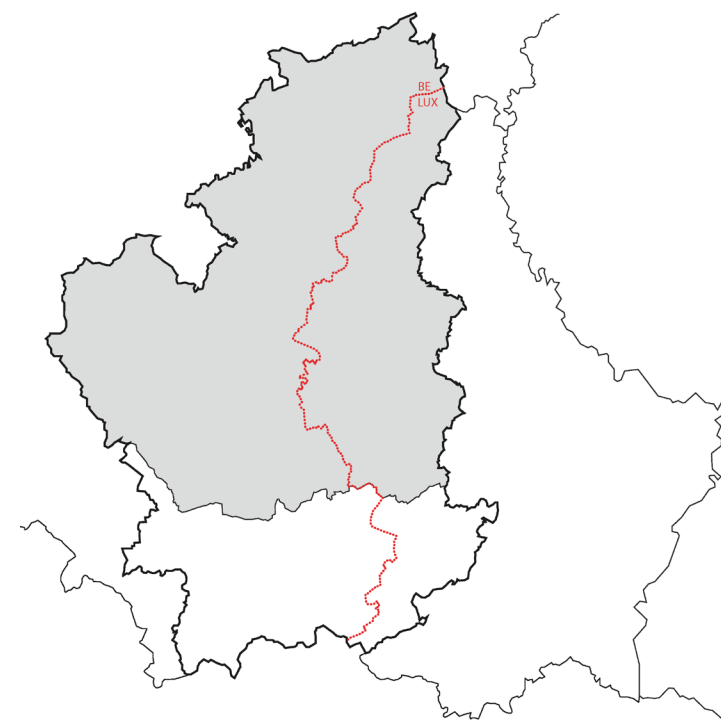
- » Offrir de nouvelles perspectives de formation dans les métiers du bois et de l'industrie agro-alimentaire.

Mise en place d'une gestion durable du territoire naturel

- » Encourager une gestion forestière durable avec les différents acteurs, en tenant compte des enjeux posés par le réchauffement climatique.
- » Mettre en place une coopération intercommunale de proximité afin de créer de la valeur locale et contribuer au développement économique de l'espace rural (énergies renouvelables variées et circuits courts alimentaires).
- » Saisir les opportunités en matière de développement des énergies renouvelables offertes par le territoire (espaces boisés, déchets de l'agriculture et de la sylviculture...) et développer un pôle "énergie" transfrontalier axé sur la production de biogaz, de pellets, de bois-énergie et d'hydrogène.

Mise en place d'une gestion durable du patrimoine bâti

- » Encourager l'installation des activités économiques compatibles dans les polarités (Bastogne, Libramont, Wiltz... voire villages), notamment au travers de tiers-lieux (espaces de coworking, Fablab autour des matériaux locaux comme le bois...).
- » Conforter et étendre les zones d'activités économiques plutôt que d'en créer de nouvelles, lorsque la demande le justifie. Les consacrer en priorité aux activités locales.



Diagnostic territorial
Tourisme

Constats généraux

Tendances touristiques

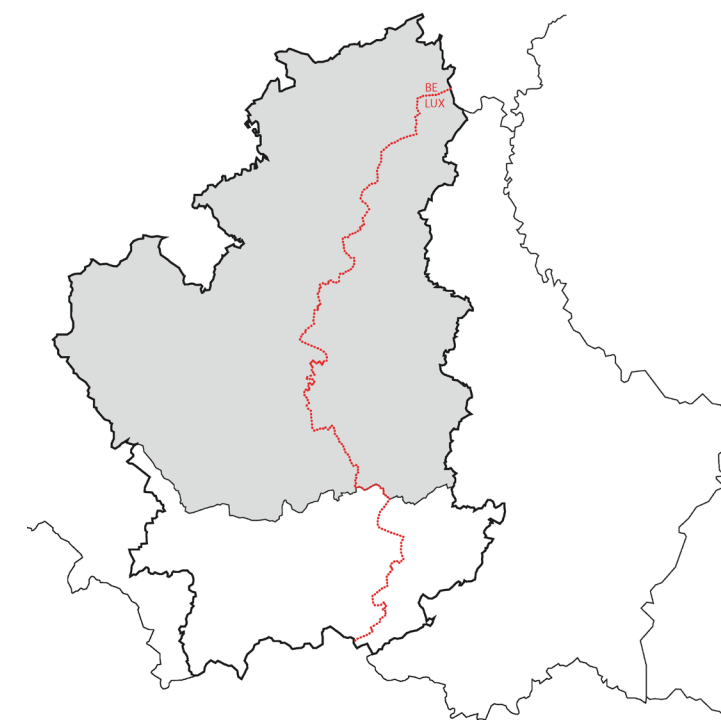
- » La province du Luxembourg est la plus touristique de Wallonie.
- » Potentiel du cyclotourisme et du «Slow tourism».
- » Développement du tourisme de proximité (regain d'intérêt pour la province de Luxembourg de la part d'investisseurs en logement)
- » Tourisme de nature + reconnaissance du Parc National Vallée de la Semois.

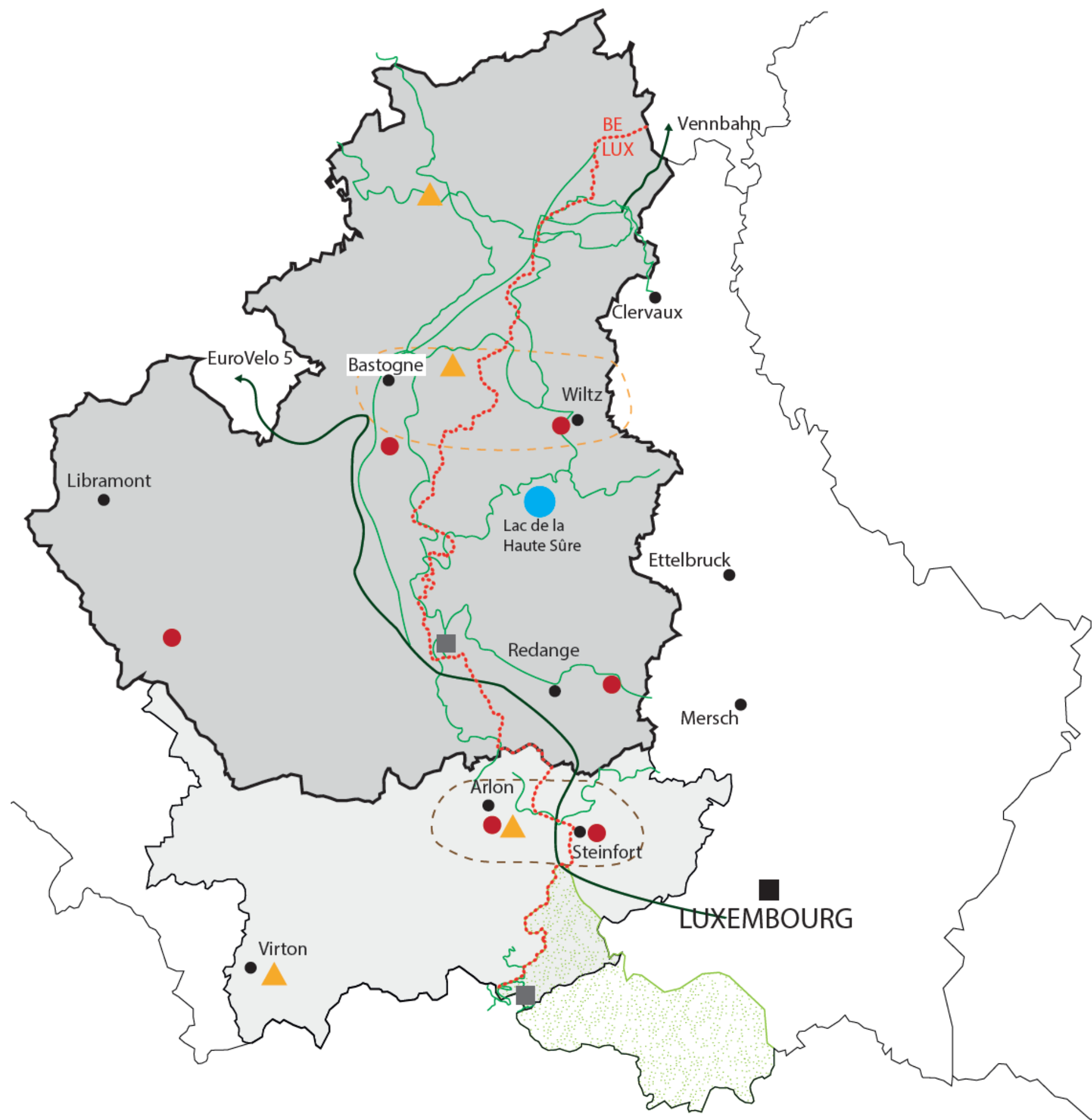
Infrastructures d'accueil

- » Les établissements anciens tendent à se renouveler ou à être remplacés progressivement par d'autres typologies d'hébergement (tourisme de terroir, logement insolite).
- » Les infrastructures et équipements ne répondent pas toujours aux besoins.
- » Manque de mise en réseau et d'intégration de toutes les petites offres touristiques et culturelles existantes.
- » Communication sur l'offre touristique unilatérale dans les points d'information pour les touristes des 2 côtés de la frontière.
- » Développement du tourisme de terroir et de logements insolites même si, à l'échelle de la province, il existe une relative saturation pour les hébergements de terroir.

Constats pour la ZFT Nord

- » Cette région est caractérisée par le **tourisme de mémoire et de nature**.
- » Le lac de la Haute-Sûre représente le centre névralgique en **tourisme de loisirs**.
- » Le **tourisme de mémoire** est bien développé entre Bastogne et Wiltz.
- » Le **tourisme industriel de l'ardoisière** est présent à la frontière à Martelange.
- » **Manque d'offre de loisirs pour les activités en intérieur** lors de mauvaises conditions météorologiques.
- » Des **parcours de randonnée transfrontaliers existent**.
- » Le développement d'une population composée d'une part importante (et croissante) de frontaliers constitue un potentiel à valoriser pour le développement d'une offre récréative (tourisme d'un jour).





Infrastructure touristique et itinéraires cyclable et de randonnée internationaux (non exhaustif)

- Zone fonctionnelle Nord
- Zone fonctionnelle Sud
- Ville de plus de 100 000 hab.
- Ville / localité de moins de 100 000 hab.
- Frontière Wallonie / Luxembourg
- Tourisme de mémoire
- Tourisme archéologique
- Tourisme industriel
- Offices de tourisme régionaux
- Pôles touristiques
- Itinéraire cyclable international
- Itinéraires de grande randonnée internationaux
- Minett UNESCO Biosphere

Atouts	Opportunités
» Diversité de l'offre touristique avec le pôle de loisirs du lac de la Haute-Sûre et le tourisme culturel de mémoire et d'histoire à Bastogne. » Présence d'un patrimoine naturel riche avec la présence de parcs naturels et de circuits de randonnée. » Présence des vallées de la Sûre, de la Wiltz et des deux Ourthes avec un relief favorisant la randonnée. » Une histoire commune au niveau des activités traditionnelles passées (ardoisières, tanneries, forges...). » Réseau de pistes cyclables interconnectées y compris vers l'extérieur (Eurovéloroute n°5, Vennbahn...).	» Présence de 30 à 40 millions d'habitants de l'Europe du NO à moins de 3 heures en voiture. » Offres autour des thématiques de la Seconde Guerre mondiale à structurer et intégrer. » Intégration des sites naturels remarquables autour d'un réseau de circuits de randonnées piétons et/ou vélos transfrontaliers. » Engouement pour le "slowcation" et les vacances vertes à quelques heures de chez soi. » Interdiction de la vente de véhicule thermique à partir de 2035 et renforcement de l'attrait pour les 40 millions de clients potentiels à moins de 3h. » Climat estival de plus en plus favorable malgré l'altitude et la latitude.
» Faible interaction entre les opérateurs des deux côtés de la frontière. » L'ouest du GDL et l'est de la Province de Luxembourg sont moins touristiques que l'est du GDL et l'ouest de la Province. » Attrait touristique moindre des plateaux ardennais (de Libramont à Wincrange et Gouvy). Faiblesses	» Potentiels conflits d'utilisation tourisme vs nature Menaces

	Luxembourg	Belgique
National	- Ministère de l'Economie - Direction générale du tourisme - Administration de la Nature et des Forêts (ANF)	-
Régional	-	
Supracommunal	- Syndicat intercommunal du Canton de Redange - Parcs naturels : Oëwersauer, Our - GAL : Wëlle-Westen - Offices régionaux du tourisme (Eislek, Guttland)	- Parcs naturels : Haute-Sûre Forêt d'Anlier, Deux Ourthes - GAL : Pays de l'Ourthe, Haute-Sûre Forêt d'Anlier - IDELUX - Maisons du tourisme
Local	Communes	Communes

Objectifs

- **Généraux**

- » Se servir du **patrimoine comme vecteur de coopération**.
- » **Améliorer la communication de l'offre transfrontalière** de part et d'autre de la frontière.
- » **Renforcer la mobilité active**
- » **Mettre en réseau des itinéraires cyclo-piétons** de part et d'autre de la frontière.
- » **Etendre l'attractivité du territoire, connecter les sites touristiques**

- **ZFT Nord**

- » **Valoriser les techniques agricoles** (abissages etc).



Pistes d'action

• Générales

Potentiel du cyclotourisme

- » Développement de la mise en réseau et de l'offre en tourisme transfrontalier.
- » S'inspirer de projets réussis telle que la Vennbahn pour renforcer le cyclotourisme via le marketing et les connexions.
- » Se raccorder à des itinéraires internationaux comme l'Eurovéloroute 5

Valorisation du patrimoine existant

- » Valoriser ce qui existe (culture, nature, mémoire et industrie), trouver des points communs dans les destinations et travailler là dessus.
- » Stratégie des pôles d'équilibre de Luxembourg-Ville (déconcentration concentrée) à développer à l'échelle transfrontalière pour que d'autres pôles bénéficient de la dynamique métropolitaine.
- » Créer des circuits touristiques transfrontaliers avec des thèmes paysagers, patrimoniaux, naturels...

Réduction de la charge des procédures

- » Microprojets de faible envergure administrative et financière pour augmenter la collaboration entre les communes et avec les ASBL (ouverture administrative)

Etudier une expansion transfrontalière de la stratégie «slow tourism» du canton de Redange

• ZFT Nord

- » Attirer les visiteurs des centres commerciaux de Pommerloch à visiter les lieux touristiques à proximité. Mise en réseau et création de destinations complémentaires.
- » **Valorisation des tunnels existants** (tunnels de Bernistaps et Hoffelt) des deux côtés de la frontière qui ont initialement été construits dans le cadre d'un projet de canal entre Liège et Trêves.
- » **Connexion entre le château de Wiltz** (syndicat d'initiative du tourisme) et la **maison du tourisme de Bastogne**
- » **Valorisation des anciens taillis de chêne à écorce** (sites classés des 2 côtés) qui servaient au tannage du cuir (activité économique dans la région de Wiltz).
- » **Destination ardoise transfrontalière.** Assurer une meilleure liaison entre le musée de l'ardoise et le patrimoine de la région et balisage.
- » **Destination du tourisme de mémoire:** se baser sur la coopération initiée par le projet Interreg Land of Memory

Zone fonctionnelle transfrontalière
Luxembourg-Wallonie Nord

Conclusion

Le **diagnostic territorial** a permis de dégager :

- » Les **thématiques actuellement traitées en transfrontalier** et les **acteurs actuellement impliqués en transfrontalier**
- » Les **sujets potentiels** pour amorcer une collaboration transfrontalière et les **acteurs propices** à une telle collaboration
- » Les **caractéristiques principales et spécifiques de la zone fonctionnelle transfrontalière Nord**
- » Le contenu récolté et synthétisé dans le diagnostic servira à **nourrir la mission d'élaboration d'une stratégie territoriale transfrontalière** lors de l'**atelier régional de la zone Nord** en mai 2023.

La **mission d'élaboration d'une stratégie** notamment lors de l'atelier régional de la zone Nord permettra de répondre et de concrétiser certaines questions qui se posent :

- » Quelles sont les **thématiques prioritaires** ?
- » Quels sont les **sujets relevés par thématique** qui suscitent un **intérêt pour une coopération transfrontalière par les acteurs** ?
- » Quels sont les **acteurs qui souhaitent être impliqués dans un projet** ?

